

**EXACTIONS RACISTES :
GOUVERNEMENT RESPONSABLE ! A TOULON ,
UN MINISTRE GLORIFIE L'OAS (voir page 5)**

No 1210 (83 - nouvelle série) du 19 juin au 25 juin 1980 - 4,00F

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

**DROIT
DE GREVE**

**n'y
touchez
pas**



Sommaire

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE pp. 4-5

VIE OUVRIERE pp. 6-7
 - Nancy n'a pas laissé faire : les 9 syndicalistes libérés
 - Comment vivre avec moins de 3000,00F par mois?

DOSSIER pp. 8-9
 - Radios libres : écoutez leur différence

AVEC LE PARTI p. 10
 - Entretien avec la cellule de Sud couleur à Montpellier : Adhérer au parti, se bagarrer pour que ça change

CULTUREL p.11
 - Cinéma : « Une semaine de vacances »

INTERNATIONAL pp. 12-13
 - « J'étais dans Kaboul occupée » : un Afghane témoigne

VECU - PRATIQUE - FLASH ECONOMIE p. 14

HISTOIRE p. 15
 - Il y a 40 ans, la débâcle, pourquoi? (interview de Gilles Ragache)

Nous accusons

Depuis ces derniers mois et semaines, on assiste à une recrudescence des agressions et attentats fascistes et racistes. A Bondy et dans le quartier du Marais, à Paris, ces agressions racistes ont pris la forme d'une véritable chasse à l'immigré. Ce que l'on a pu appeler « la rumeur de Bondy » pour désigner le climat de crainte qui s'est installé dans la population immigrée de la Seine-St-Denis, a pris des proportions considérables. Le racisme vient de connaître en France une nouvelle escalade. Les fascistes frappent au hasard parmi la population immigrée, pour y semer la peur. C'est une catégorie entière de population qui est visée. S'agit-il d'un hasard, de l'œuvre de quelques fascistes excités? Non, deux fois non! D'abord, cette escalade du racisme a lieu au moment même où le gouvernement met en œuvre une politique officielle visant à pouvoir expulser facilement les immigrés et à les faire vivre sous la menace constante. Ces agressions vont tout à fait dans le sens de la politique officielle. Elles visent à pousser au départ les travailleurs immigrés.

Ensuite, il existe des liens indiscutables entre les milieux au pouvoir et les anciens chefs de l'OAS. La présence du secrétaire d'Etat Jacques Dominati à l'inauguration d'un monument aux « Martyrs de l'Algérie française » n'est pas seulement symbolique. Elle illustre des liens concrets unissant ceux qui pratiquent la terreur ouverte contre les Algériens et ceux qui ont le pouvoir aujourd'hui. La présence de plusieurs de ces tueurs en chef dans le service d'ordre de Giscard en 74 démontre qu'ils ont repris du service. Les ex-OAS sont l'ossature des bandes fascistes.

Comment s'étonner dans ces conditions que les crimes racistes restent impunis? Comment s'étonner que la version officielle soit toujours « règlement de compte »?

Nous accusons le pouvoir d'avoir mis en branle une machine de guerre contre la population immigrée.

Les travailleurs français sont doublement concernés. D'abord, parce que si toute une partie de la classe ouvrière doit vivre dans la peur, sous la menace, eh bien, c'est toute la classe ouvrière qui en subira les conséquences! Elle sera très gravement affaiblie pour pouvoir faire face aux attaques du patronat et du gouvernement.

Ensuite parce que les bandes fascistes aujourd'hui utilisées contre les immigrés le seront demain, si besoin en est, contre toute la classe ouvrière. Ce sont les mêmes qui constituent les milices patronales utilisées ici et là pour briser des grèves. Ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve aux carrefours des organisations fascistes et racistes. Et les chemins conduisent toujours aux allées du gouvernement. Que faire?

Sur la base de la recherche de l'unité entre Français et immigrés, il faut réaliser l'unité la plus large pour démontrer aux travailleurs immigrés qu'ils ne sont pas seuls. Il ne faut pas que la peur passe! Il faut qu'ils ressentent la chaleur de la solidarité agissante. Voilà pourquoi la manifestation de Bondy montre le chemin. Mais il faudra encore faire énormément en ce sens.

Il faut faire la lumière sur les bandes fascistes, sur les liens qui les rattachent au pouvoir : ces gens-là, leurs sales coups ont besoin de l'ombre.

Il faut agir pour le châtiement des terroristes, la dissolution des bandes fascistes. Sans rien attendre du bon vouloir du gouvernement et de sa police, mais de la force de l'action de masse.

Pierre BURNAND

Pourquoi garder pour vous ce qui intéresse tout le monde ...
FAITES LE 205.51.10



Abonnez-vous à «l'Humanité rouge»-hebdo

- 1 mois : 15F Soutien : 25F
- 3 mois : 45F Soutien : 90F
- 6 mois : 90F Soutien : 150F

Pour tout changement d'adresse joindre 3F en timbre



En toute franchise

Une erreur s'est glissée dans l'article de N. Villotiers sur le droit des chômeurs à la Sécurité Sociale (hebdo No 1207). Le premier paragraphe de l'article fait référence à une législation qui n'est plus en vigueur. En effet, précisément il fallait, pour qu'un chômeur conserve ses droits à la Sécurité Sociale, s'inscrire à l'ANPE dans les 3 mois suivant son licenciement.

Aujourd'hui, l'inscription à l'ANPE ne confère ni ne conserve aucun droit. Comme l'explique Nathalie, 2 cas se présentent :
 - le chômeur est indemnisé par l'ASSEDIC, il conserve ses droits,
 - le chômeur n'est pas indemnisé (fin du droit à

l'indemnisation ASSEDIC ou travailleur ne cotisant pas aux ASSEDIC, comme les maîtres auxiliaires de l'enseignement par exemple), il a droit à la Sécurité Sociale pendant un an, à la suite duquel il doit souscrire une assurance personnelle.

Cette modification de la législation se solde par la suppression des droits à la Sécurité Sociale de 100000 chômeurs. Tout ça au nom du déficit.

En parlant de déficit de la Sécurité Sociale, les Aciéries de Pompey viennent de bénéficier de 250 millions de remise de dettes par l'URSSAF.

Un lecteur Nancy

A PROPOS DU No 1204 UN LECTEUR DE VENDEE ECRIT :

L'article : « 13 mai, la division surmontée », reproche à la CFDT de ne pas lancer le mot d'ordre unificateur de 24 heures de grève. Si elle le fait il y a probablement 2 raisons : - Une tendance de la CFDT ne veut pas se lancer dans de grands combats de classe et il faut la con damner. - Une autre tendance est réaliste : appeler à 24 heures de grève, ne rencontrera pas toujours beaucoup d'écho en ce moment (à part dans le secteur public) et plus grave, éloigne les travailleurs inorganisés encore plus du syndicat. Je parle ici à partir de mon expérience de militant syndical ayant des responsabilités dans mon département. Il ne suffit pas d'appeler à la grève pour que les travailleurs fassent grève. En Vendée, la CGT se donne une image de marque plus dure en appelant à la grève pour la Sécurité sociale, mais ce n'est pas pour cela qu'automatiquement la mobilisation augmente. Ce qu'il faut critiquer, ce n'est pas de ne pas appeler à 24 heures de grève, c'est de ne pas avoir pu sensibiliser l'ensemble des travailleurs suffisamment

pour qu'ils répondent à des appels à l'action.

NDLR : Ce que nous visions essentiellement était l'attitude attentiste et passive de la direction confédérale CFDT, face aux attaques contre le droit à la santé, attitude qui s'est trouvée confirmée depuis le 13 mai. Dans le cas précis du 13 mai, le mot d'ordre national de 24 heures nous semblait juste (notre parti s'y est d'ailleurs associé) car, à la différence d'autres appels, il répondait à un objectif précis et à une urgence : il fallait faire reculer le projet Berger qui allait être soumis à l'Assemblée nationale. Nationalement, le fait d'appeler à des actions à déterminer selon les circonstances allait à l'inverse de la nécessité de rassembler les forces pour faire face à cette attaque. C'était une consigne de dispersion, voire d'inaction (à Paris, par exemple, la CFDT s'est signalée par son absence). L'ampleur de la mobilisation qui a eu lieu le 13 mai (dont les manifestations ont témoigné) a montré que, dans l'ensemble, les travailleurs étaient prêts à agir pour défendre leur droit à la santé et que le mot d'ordre de 24 heures n'était pas exagéré.

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET. Rédacteur en chef : Pierre BURNAND.
 Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.
 Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau. Administration : Max Durand.
 Imprimerie La Nouvelle - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.

L'HUMANITE ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire : No 57952 - Dépôt légal 2ème trimestre 1980 - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI

CHAMBERY : LE VERDICT

Le tribunal de Chambéry a rendu son verdict dans le procès des distributeurs du Chasseur à lapins. 36 condamnations à des amendes de 500,00 F ont été prononcées.

EDF :

La machination contre les grévistes



La manifestation du 16 avril

Le projet Vivien

« Vivien : un récidiviste : pour la télé, c'était lui ! Production minimum, continuité du service public... »

« Il y a deux manières de voir cela : s'il s'agit d'assurer un minimum de production (pour des prioritaires), c'est ce que nous-mêmes avons toujours fait. Sinon, on peut voir sous l'angle d'un minimum d'effectifs (alors, c'est de la réquisition), ou bien, pour tout personnel à son poste (chez nous, les grévistes sont souvent à leur poste) l'obligation d'assurer toute la production ou au moins celle ordonnée par la direction... »

« Le projet Vivien, ce serait plutôt ça, quoique nous n'en connaissons pas le texte exact à l'heure qu'il est. »

« Ce n'est pas le premier projet : le nommé Voisin (député d'Indre et Loire), en présente régulièrement un qui prévoit l'interdiction des grèves ayant une incidence... sur la production !!! Jusqu'ici, jamais prise en considération, sa proposition a été discutée il y a quelques mois pour la première fois par la commission des lois, et renvoyée... mais pour étude en vue de son extension à l'ensemble des services publics ! »

« D'autres projets existent également (projet Petit par exemple) ».

L'amendement gouvernemental sur « la sécurité dans les installations nucléaires », qui constitue déjà une limitation du droit de grève, en particulier à EDF (*) a été voté le 12 juin au Sénat, après l'Assemblée nationale, trois semaines plus tôt. Et, après la grève de protestation, très lar-

gement suivie à EDF, le 12 (jour du débat au Sénat), gouvernement et patronat ont déclenché une véritable campagne de dénigrement pour passer à une étape ultérieure et s'attaquer de façon encore plus décisive au droit de grève, à EDF et plus largement dans les services publics : projet

de loi Vivien, sanctions contre des grévistes du 12...

Ils ont mis beaucoup en avant les coupures de courant dans certains hôpitaux, et d'autres arguments... Peux-tu dire ce qui s'est exactement passé, qui porte la responsabilité ?

Entretien avec Claude Bonnet, secrétaire de la Fédération CGT-EDF

Entre autres arguments utilisés contre nous, ils ont dit : c'est la 5e grève en un mois ! A la limite, on pourrait dire bien plus. En fait, nous sommes en conflit plus ou moins permanent depuis mars dans la distribution comme dans la production. Mais, sauf exception, dans la mesure où il n'y avait pas baisse généralisée de la production, les gens ne le savaient pas, les grands moyens d'information n'en parlaient pas. Par exemple, du 23 avril au 9 mai, il y a eu conflit dans la production thermique, avec des baisses, mais pas partout en même temps et compensées par la production hydraulique qui n'était pas en grève. Autre exemple : la manifestation du 16 avril, 35 000 personnes montées à Paris (sur les 130 000 environ que compte EDF-GDF). C'était la plus importante manifestation depuis 1946, mais sans arrêt de la production et de la distribution !

Ça, les directions, ça ne les a pas émues ! Et ça a donné 10 secondes de commentaire de Gicquel à la télé !

Mais quand on baisse la production, alors là, ça les intéresse ! Ce qui prouve qu'on prend

conscience des problèmes quand on coupe le courant !

Quant aux 5 grèves, c'étaient celles des 13 mai, 23 mai et 5 juin portant sur la Sécurité sociale (un problème qui nous concerne comme tous les travailleurs) ; celle du 30 avril (pour les salaires, conditions de travail et effectifs à EDF) ; et celle du 12 juin.

Il y a donc eu en effet beaucoup d'actions, mais c'est parce qu'il y a une politique délibérée du gouvernement et du patronat pour remettre en cause les acquis et droits (sociaux, statutaires) du personnel EDF. Et cela, parce que EDF-GDF est un des points forts de la CGT, que parmi les entreprises nationalisées c'est celle qui a peut-être le mieux résisté aux attaques (elle a souffert, mais relativement mieux résisté que la SNCF et les PTT), et aussi qu'elle représente d'énormes marchés.

Alors, maintenant, sur la question des coupures.

Il faut d'abord avoir en tête un point technique : il y a à tout instant égalité entre production et consommation (électricité distribuée) : on ne peut stocker. Donc, quand il y a baisse de la

production, du fait de cette égalité, le problème est celui de la répartition de l'électricité produite.

Alors, qui distribue ?

C'est le service des mouvements d'énergie qui a pour mission de répartir la production entre les consommateurs. Ce sont les dispatchings, noyaux restreints de cadres que les syndicats ne contrôlent pas : c'est la direction qui les contrôle.

Nous, on a un certain pouvoir en occupant les postes en aval (postes de « transport » ou « distribution »), en contrariant les ordres des dispatchings, donc de la direction.

Ainsi, s'il y a ordre d'alimenter tel client industriel et de couper telle zone par exemple d'habitation, nous on peut couper la zone industrielle et maintenir ceux que la direction voulait supprimer. On arrive ainsi à obliger les industriels à baisser leur consommation et à répartir sur les clients dits domestiques (la population).

Chaque fois qu'on a fait ça par nous-mêmes, il n'y a jamais eu de problème. Ceux qui font les manœuvres habituellement connaissent leur affaire.

Coupures dans les hôpitaux : c'est en haut lieu qu'il faut chercher les coupables !

Cette fois, la direction a bien sûr continué à contrôler les dispatchings, mais elle a en plus occupé en force un certain nombre d'installations intermédiaires (qu'on occupait, nous) et a essayé de répartir comme elle l'entendait, c'est-à-dire : priorité aux industriels, au détriment du domestique.

Le 12, il faut savoir qu'au moment fort de la baisse (vers 10h le matin), 54% de la production étaient assurés ; en soirée ou la nuit, 90% ; et même là ils ont trouvé le moyen de couper des gens !

Or le chiffre — approximatif — de la consommation des prioritaires (dont les hôpitaux et cliniques) est de 40% de la production normale. Et là c'est très net (et nouveau) : dès 7h du matin, les directions donnaient des ordres de coupures concernant des prioritaires. A 8h30, on a envoyé un télex à la direction lui intimant de rétablir les prioritaires. Nous, on a pu le faire nous-mêmes là où le personnel gréviste occupait.

Ça a été ainsi la petite guerre jusqu'en fin d'après-midi. Mais le mal était fait : il y avait eu quelques coupures d'hôpitaux.

Sans vouloir dédouaner la direction, il nous semble que cela est venu de très haut : du gouvernement.

Voici un exemple (on en collecte actuellement) : en Lorraine, la CGT est un peu plus faible, l'Union sidérurgique (Thionville) a tourné à fond ce jour là ! D'ha-

bitude, ils pompent 90 mégawatts, ils en ont pompé 100 le 12 !

En plus, la direction a voulu le maintien de la liaison au réseau européen, ce qui était une contrainte supplémentaire pour la conduite du réseau.

On vous fait aussi passer pour des privilégiés...

Oui. Barre a dit que nos actions étaient « inadmissibles de la part de travailleurs qui ont la sécurité de l'emploi, du pouvoir d'achat et une protection sociale exceptionnellement élevée ».

Sécurité de l'emploi : en fait, nous l'avons après titularisation et sur tout le territoire (c'est-à-dire qu'on peut être envoyé, muté dans n'importe quel coin du pays) et nous ne sommes évidemment pas à l'abri des licenciements pour faute professionnelle, possibilité que, justement, le gouvernement cherche à étendre. Ce qu'il y a en fait, c'est qu'EDF a besoin en permanence et même en nombre croissant, de personnel compétent. Et il y a aussi notre statut national élaboré par Marcel Paul, dirigeant CGT et élu communiste à la Libération en 1945.

Quant à la garantie du pouvoir d'achat, nous l'avons au sens de Barre, c'est-à-dire avec une perte de 1 à 3% !

Et la protection sociale « exceptionnellement élevée », elle est élevée par rapport à d'autres qui sont maltraités et beaucoup

moins exceptionnellement depuis 10-20 ans (au niveau congés payés, 13e mois...). Quant au 1% sur les ventes d'électricité alloué au comité d'entreprise et géré par le personnel, ils veulent le supprimer ! En fait, tous ces « avantages », nous les souhaiterions pour tous...

Qu'en est-il des sanctions dont a parlé Barre ?

On n'a pas encore toutes les informations. Mais en voici deux exemples : à la centrale d'Ambès (près de Bordeaux), trois chefs de bloc (ils conduisent une tranche de production) ont été sanctionnés pour avoir respecté la consigne de grève sur le niveau de production ; à Martigues, près de Marseille, deux agents ont été mis à pied (contrairement aux textes statutaires qui prévoient la mise à pied seulement s'il est dangereux de laisser l'agent à son poste) pour le même motif : ils ont refusé l'augmentation de production demandée par la direction pendant la grève.

Dans les deux cas, il ne s'agit pas de centrales nucléaires.

Nous apprenons ce mardi qu'à Martigues, les travailleurs se sont mis en grève de 24 heures reconductible. A Aramon (près d'Avignon), trois responsables CGT ont reçu un blâme. A Bugy (Ain), tous les grévistes ayant bloqué les portes ont eu un avertissement.

(*) Voir HR No 1207 (du 29 mai au 4 juin)

POUR LES INCULPES DU FLB UN VERDICT DE VENGEANCE

« Un verdict de vengeance » au terme du « procès du mépris et de la haine », c'est ainsi que les défenseurs des militants du FLB et les militants des comités amnistie-Bretagne commentaient le verdict rendu dans l'après-midi du 12 juin. Quinze ans par défaut pour Bernard Alexandre et Yves Masson, tous deux réfugiés en Irlande; douze ans pour Jean-Charles Grall; onze ans pour Marcel Garabello; les peines sont lourdes pour les auteurs de l'attentat qui avait détruit, le 30 mai de l'année dernière, la villa que possédait Roger Le Taillanter, directeur régional de la police judiciaire, dans les Côtes-du-Nord. Evelyne Le Carrer et Jannic Salomon, compagnes respectivement d'Alexandre et de Masson, sont également condamnées par défaut à deux ans de prison; trois prévenus libres, Mar-

guerite Gendret, Jean-Luc Barabasz et Bernard Michon sont condamnés à trois ans pour la première, dix-huit mois pour le second et un an pour le troisième, toutes ces peines étant assorties du sursis.

Malgré une brillante défense assurée par Maître Choucq, du barreau de Nantes, et Maîtres Leclerc et Mignard du barreau de Paris, il était clair dès le début du procès que le pouvoir avait donné l'ordre aux juges de venger sa police politique. L'artifice de condamner à 15 ans quand le procureur en demandait 20, à 11 ou 12 ans quand le procureur en demandait 15, de même que condamner à de la prison ferme les compagnes de deux des accusés pour « non dénonciation de crime » ou les amis qui les ont hébergés à des peines de prison avec sursis, ne peut

passer pour de la clémence. Haineux à l'extrême, l'avocat général Colette, représentant le ministère public, se déchaîna contre les accusés : « fange », « marginaux », « malfaiteurs de type classique », « bandits de grand chemin » et enfin « terroristes » bien sûr.

Dans la même page où il rendait compte du verdict de ce procès contre les militants du FLB, un quotidien régional rapportait que trois habitants du Cap-Sizun sont toujours emprisonnés suite aux événements de Plogoff et que « 2 000 personnes ont défilé en fin de matinée mercredi à St Brieuc pour manifester leur soutien aux grévistes du Joint français, en grève depuis 14 semaines, et ils protestaient contre l'intervention des forces de police ».

Les procès passent, les problèmes restent.

PROJET PEYREFITTE : LES LIBERTES AU MUSEE

Du projet initial Peyrefitte aux amendements proposés par la commission des lois, seul un petit pas trotte-menu a été accompli. Nous ignorons encore à la date où nous paraîtrons si le texte de loi de réforme pénale sera voté, vraisemblablement oui : pour indice, la question d'irrecevabilité du texte proposée par Mitterrand a été rejetée par 272 députés contre 203.

Alors quoi de changé ?

La commission des lois n'a pratiquement rien modifié de l'article sur la suppression des circonstances atténuantes et sur le sursis, elle suggère seulement qu'une remise de peine soit accordée si la peine encourue est de trois ans et non de deux ans : ainsi les auteurs de crimes par euthanasie pourraient en bénéficier. En revanche, aspect plus positif, la commission a écarté comme chefs d'inculpation, les notions de tentative de menace et d'intrusion, car comme le soulignait Edmond Maire dans *Le Monde* du 10 juin 80 la notion "d'intrusion peut facilement concerner les grévistes qui occupent leur lieu de travail".

La saisine directe, c'est à dire l'application de la

procédure expéditive des flagrants délits pour toute affaire élucidée par la police sera utilisée pour toutes les affaires relevant du tribunal correctionnel (petits délits) : par contre la commission demande l'intervention du juge d'instruction (véritable instruction de l'affaire, écoute de témoins, etc...) pour toute affaire même éclaircie par la police mais d'ordre criminel.

Le projet Peyrefitte prévoyait qu'un coupable s'il pouvait indemniser ses victimes aurait vu sa peine réduite de moitié, la commission penche pour une autre rédaction de cet article : l'indulgence des juges ne serait pas sollicitée en fonction de la somme payée mais en rapport avec la volonté du coupable d'indemniser ses victimes.

Voici les quelques modifications apportées par la commission, mais il n'en demeure pas moins qu'un emprisonnement de trois mois à deux ans sera requis contre « quiconque aura employé ou tenté d'employer un moyen quelconque pour gêner ou entraver la circulation ou pour gêner le fonctionnement du service des transports » (blocage des trains par exemple) « pour celui qui frappe un agent : six ans. Avec préméditation : vingt ans. De nuit : quarante ans. En réunion : quatre vingt ans. Avec un canif de poche : cent soixante ans » (Mitterrand).

L'individualisation des peines n'existera plus mais une grille de sentences automatiques sera appliquée. La poursuite du délinquant — relevant de la compétence de la police — et l'instruction de son affaire — relevant de la compétence de la justice — ne se distingueront plus, les deux seront étroitement mêlés. Enfin les droits de la défense seront considérablement réduits. N.V

Halte aux agressions fascistes et racistes Tous à la manifestation jeudi 19 Juin à 18h30 à la gare de bondy

Manifestation appelée par :
Le MRAP et Accueil et Promotion

Soutenue par :

FASTI, MTI, ASTI Clichy-sous-Bois

FA (Sevran, Bondy, Montreuil), MJC Noisy-le-Sec, SNETP CGT Jean Moulin Blancmesnil, Banlieue de banlieue, SGEN CFDT 93, LCR, JCR (93), UD CFDT 93, UCFML, Permanence antiexpulsions, Comité de vigilance St Denis, SNI Bondy, Neuilly-sur-Marne, PCRml, PCML, CAR Montreuil, Comité de résidents foyer Sonacotra Montreuil, PSU Bondy, CSCV (Rosny, Villemomble, Bondy), Librairie Le Phénix, CPRA, APBE Bondy, SFM Montreuil, UL CFDT (Rosny, Bondy, St Denis), UTCL, SGEN CFDT (Bondy, Chelles, St Denis, Rosny, Livry Gargan), OCT 93, Collectif antiraciste 18e, CGT-CFDT Speichin Bondy, MRAP Rosny.

Depuis le 1er juin, Yvon Jean Poudroux fait la grève de la faim dans sa voiture, sur un parking, face au commissariat central d'Orléans. Agé de 52 ans, il mène depuis 20 ans le combat pour l'autonomie de la Réunion. Dans la nuit du 15 au 16 juin, il a été agressé par plusieurs individus qui l'ont frappé de deux coups de poing au visage. Plus tard, ils sont revenus et ont brisé le pare-brise de la voiture avec un panneau indicateur. « Sale négro, rentre chez toi : t'as rien à foutre ici » lui ont-ils dit.

En 1955, Yvon Poudroux avait été exilé en France. Après 10 ans de lutte il avait pu revenir à la Réunion avant d'être à nouveau exilé 6 mois plus tard grâce à l'ordonnance du 15/10/60 qui permet de se débarrasser ainsi des opposants. En 1975, il sera condamné à 20 ans de prison pour avoir séquestré un magistrat. Sa peine a été ramenée à 6 ans par la Cour de cassation d'Aix en Provence. En janvier 77, il a été licencié de son emploi au ministère de l'Équipement. En septembre 77, il a été remis en liberté conditionnelle. Depuis il est sans ressource. Il fait la grève de la faim pour obtenir l'allocation pour perte d'emploi, la réintégration dans son poste ou un autre.

ORLEANS : LES SALAUDS FRAPPENT



QUI A ASSASSINE KADDOUR ?

Une fois encore, on parle de « règlement de compte » : explication commode pour nier la réalité des crimes racistes. Kaddour Mammad avait 17 ans. Il habitait à Caluire, à côté de Lyon. Il a été abattu d'une balle de 22 long rifle dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juin. Kaddour était connu comme étant un garçon tranquille, tout le contraire d'un « loubard ». Il suivait des cours de mécanique générale dans un centre d'apprentissage. Samedi soir, vers minuit, Kaddour accompagnait chez lui son copain Joujou, âgé de 14 ans, quand ils sont tombés sur deux individus. L'un d'eux portait une carabine et a visé les jeunes Arabes. Joujou s'est jeté à terre. Un second coup de feu a claqué. Kaddour est mort d'une balle logée en plein cœur.

Du côté de la police, on écarte évidemment toute idée de crime raciste. Qui a tué Kaddour ? « Ils voulaient tirer sur des Arabes » dit-on parmi les habitants de la cité immigrée où habitait Kaddour. Des hommes, armés, guettaient dans la petite rue qui donne dessus. Ils attendaient une victime arabe.

Ils étaient venus, ils étaient tous là... ou presque. Fidèles, recueillis et nostalgiques au pied de la croix, 40 000 orphelins du Général, rassemblés dimanche à Colombey pour regretter autant l'homme que le bon temps où les 2'UDR régnaient en maîtres sur le pays. Justement ceux là qui, ayant endossé la casaque giscardienne occupent toujours fauteuils et strapontins ministériels, brillent par leur absence ! Même pas la reconnaissance du ventre !

secrétaire d'Etat Dominati, giscardien bon teint, célébrait la mémoire d'un assassin, le salopard qui mit sur pied les commandos de tueurs de l'OAS. Après avoir torturé en Algérie, manié

« Petit Judas », à ce qu'on dit, c'est ainsi que de Gaulle parlait du ministre des Finances, Giscard d'Estaing, à la même époque. En effet, celui-ci, qui ne cachait pas ses sentiments ultra,

inauguration de Toulon, Giscard marque la fidélité à ce passé. Une partie à Colombey, l'autre à Toulon, telle est la majorité présidentielle.

Il y a bien autre chose que les débats budgétaires pour la diviser. Il y a le passé et il est plein de cadavres.

A bâtons rompus

par Pierre Marceau

La veille — ça se passait à Toulon — un représentant du gouvernement avait fait le déplacement. Entouré d'un quartier de factieux amnésiés, le

plastic en France contre les anti-colonialistes, les démocrates et même les enfants, le tortionnaire Degueudre tenta de liquider de Gaulle. C'est pour ce crime qu'il fut jugé et exécuté.

aurait divulgué la teneur des conseils des ministres aux terroristes OAS que les barbouzes gaullistes éliminaient dans l'ombre. En couvrant de l'autorité du gouvernement la scandaleuse

pas vraiment angoissé, mais l'esprit ailleurs, préoccupé, voilà comment je suis au moment d'écrire ces lignes. Pourtant, tout est prévu, préparé, organisé pour la fête. N'empêche... C'est que le 18 juin, c'est une date importante. Je sais bien, vous ne pouvez pas comprendre et je vous casse les pieds avec mes histoires, mais, mercredi, mon gars il aura ses dix ans.

BONDY : POURQUOI LES RUMEURS ?

Dans notre précédente édition, et après enquête sur place, nous faisons état des agressions racistes qui avaient eu lieu dans deux cités de Bondy. Déjà, à ce moment-là, des rumeurs commençaient à circuler à Bondy et la peur s'installait parmi les enfants immigrés. Selon ces rumeurs, des enfants immigrés avaient été enlevés, torturés voire tués par des fascistes dans les écoles de Jean Zay et à la Noue Caillet. Nous avons alors interrogé les gardiens de ces écoles ainsi que la directrice de Jean Zay. Les rumeurs nous avaient été démenties formellement. Néanmoins, la directrice de Jean Zay nous avait indiqué qu'elle même et les enseignants avaient surveillé la sortie de l'école. Ce qui semblait indiquer que des menaces avaient pu être formulées.

Depuis, les rumeurs ont pris des proportions considérables, gagnant toute la Seine St Denis et d'autres départements. Depuis plusieurs jours, un nombre grandissant de travailleurs immigrés n'envoient plus leurs enfants à l'école par crainte qu'ils soient agressés. La peur s'est installée massivement parmi la population immigrée. L'imagination ? Non. C'est là le résultat d'une action concertée menée par des bandes fascistes.

La police et la municipalité PS de Bondy cherchent à accréditer la thèse d'un règlement de compte, à Bondy, entre loubards. Mais les récentes agressions racistes sont loin d'être isolées. Tout au long de ces derniers mois, les attentats fascistes se sont multipliés en Seine St Denis, notamment contre des immigrés, mais aussi contre des locaux syndicaux, des domiciles de militants, des mairies. Par ailleurs, la multiplication des inscriptions racistes depuis quelques mois at-

vendiqués de l'organisation fasciste FANE et ont reconnu qu'ils préparaient l'attaque d'une cité. Ils ont comparu le 11 juin devant le tribunal de Bobigny... qui s'est montré fort clément en les condamnant à 4 mois de prison avec sursis. Et puis, outre les trois agressions racistes de Bondy, le 8 juin, à Mitry-Mory, deux travailleurs algériens se sont fait tirer dessus. A la cité des Coudraux, à Chelles, une bande fasciste est venue pader, menaçant de s'en

naissance de cas où les écoles ont été évacuées avant l'heure de la sortie.

Il n'y a pas de fumée sans feu. Et en tout cas, l'ampleur que prennent ces rumeurs et le climat de peur qui s'est installé montrent que la population immigrée vit dans l'insécurité.

Les méthodes mises en œuvre et leur résultat font penser irrésistiblement aux procédés de l'OAS. Un des maîtres à penser de l'OAS, le colonel Lachery écrivait dans un article intitulé « Le terrorisme systématique » : « Ce qui est recherché... c'est un effet psychologique de portée générale. Si l'on inflige à des individus représentatifs d'un groupe déterminé un traitement ayant valeur d'exemple, c'est pour atteindre à travers eux tout le groupe et le réduire à la défensive ou l'inciter à la fuite ».

Un des résultats recherchés pourrait bien être de pousser les travailleurs immigrés à quitter la France en semant la terreur parmi eux. Ce serait une autre façon de chercher à atteindre le but poursuivi par les lois Barre-Bonnet.

Quand on connaît les liens existant entre les tueurs de l'OAS et les milieux gouvernementaux, comment ne pas examiner attentivement cette hypothèse.

YVON COHEN SEVIT EN SEINE SAINT DENIS

A l'heure où les bandes fascistes multiplient les agressions en Seine St Denis, nous apprenons que le dénommé Yvon Cohen vient de sévir dans le département. Qui est Yvon Cohen ? Ancien parachutiste, lié à Simakis de la CFT, Yvon Cohen fut, en 1968, suppléant de M. Marteau, candidat UDR non élu aux élections législatives de la 3ème circonscription de la Seine St Denis. Cette même année il attaque à la grenade un stand syndical lors d'une fête. En 69, il blesse deux colleurs d'affiches du PCF à coups de couteaux. Il devient permanent de la CFT. Aux élections présidentielles, il fut l'un des organisateurs du service d'ordre de Giscard d'Estaing.

Décidemment on retombe toujours sur les mêmes !

teste d'une activité. Enfin, dans la nuit du 2 au 3 juin, deux individus ont été arrêtés à Clichy. Ils étaient armés de Cocktails Molotov, de grenades lacrymogènes, de barres de fer. Ils se sont re-

prendre aux enfants immigrés. Ce sont là des faits.

Parallèlement à ces agressions, il semble bien que les fascistes téléphonent aux écoles pour y proférer des menaces. Nous avons con-



AGRESSION CONTRE «JUSTICE ET PAIX»

Dimanche 15 juin une exposition sur le Nicaragua et le Salvador organisée par le mouvement chrétien «Justice et Paix» dans le quartier du Marais a été attaquée par une quinzaine de fascistes se réclamant du mouvement FANE. Ils ont saccagé l'exposition, frappé un militant. Ils se sont enfuis à bord de véhicules après avoir fait le salut hitlérien et crié : «Vive le Nicaragua fasciste!».

Dans un communiqué «Justice et Paix» déclare : «Malgré de multiples dénonciations de la part des démocrates de notre pays, les libertés des organisations et des personnes luttant pour les droits de l'homme continuent à être menacées.»

Indiquons que, dans un premier temps, la police a refusé d'enregistrer la plainte déposée contre cette agression.

Un rassemblement de protestation a eu lieu mardi 17 juin.

NAZIS AU MARAIS

Samedi 14 juin, à 12h30, un jeune immigré de 17 ans, Tarek, sort du métro Saint Paul. Deux jeunes gens habillés de jeans et de blousons de cuir l'accostent, lui demandent s'il est étranger et s'il fréquente les Juifs. Il répond oui. Les deux individus sortent alors des petites barres à mine et le frappent. Tarek s'enfuit en courant. En se retournant, il constate que les individus sont maintenant une trentaine, habillés en treillis militaires, portant des brassards marqués d'une croix gammée. «Ils étaient bien organisés», dit Tarek. Un des leurs, certainement leur chef, a sifflé dans ses doigts et ils se sont mis en rang, puis à un second coup de sifflet ils m'ont encerclé en criant : «Heil Hitler». Ils disaient qu'ils allaient finir ce que les Allemands avaient commencé. Je me suis réfugié dans la cour d'un immeuble. Un cafetier déclare : «Ils criaient "Mort aux Juifs, les étrangers dehors"». Une femme raconte : «Je descendais de la

voiture samedi après midi avec mon fils de 17 ans. Les fascistes sautent sur la voiture et courent après mon fils en hurlant : "Abattez-le, c'est un Juif"».

Une habitante du quartier qui a été témoin de l'agression contre Tarek déclare : «J'étais à ma fenêtre. J'ai vu toute la scène. Je me suis mise à hurler : voilà la police, voilà la police... mes cris les ont fait fuir vers la rue de Rivoli. Ils l'auraient tué vous savez.»

Du côté de la police, on parle de «simples rixes» et l'on indique que «pour l'instant toute considération est prématurée».

Pendant ce temps, parmi les habitants juifs du quartier du Marais, l'inquiétude commence à s'installer devant ces agressions. L'inquiétude, mais aussi la volonté d'en découdre s'ils reviennent.

Ajoutons que la bande fasciste distribuait un tract devant le lycée Charlemagne et qu'ils se réclament du «Front de la jeunesse».

Ils s'étaient donné rendez-vous à Toulon, le 14 juin : il y avait là Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, cinq députés UDF, ainsi qu'un grand nombre d'anciens tueurs de l'OAS. Jouhaud et Ortiz, les anciens chefs OAS étaient là aux côtés d'anciens paras en tenue léopard. Côte à côte, le ministre et les tueurs inauguraient un monument à la gloire des «Martyrs de l'Algérie française». Un monument à l'effigie de Roger Degueldre, le chef des commandos Delta de l'OAS, fusillé sur l'ordre de de Gaulle en 1962. Les réseaux Delta qui sévissaient sous les ordres de Degueldre étaient la branche armée de l'OAS. Voici comment ils agissaient : «Il s'agissait avant tout de frapper les esprits. L'action psychologique était devenue une véritable mystique. Au début, les actions "ponctuelles" comme on

DOMINATI A TOULON LE MINISTRE ET LES TUEURS

les appelait, avaient un objectif précis : éliminer les traîtres, les éléments qui nous étaient hostiles, les Arabes soupçonnés d'appartenir au FLN. Le Bureau central de renseignement donnait aux Delta les renseignements nécessaires sur les personnes à faire disparaître. Après, on est passé à une vitesse supérieure, c'était la journée des facteurs arabes, la journée des receveurs de bus, etc. Il s'agissait toujours de frapper les esprits. Pour la journée des facteurs, on a nettoyé la ville des facteurs arabes, on les abattait sur les trottoirs, ils restaient là, le corps recouvert d'une couverture, et les gens passaient à côté... Puis ce fut la ratonnade systématique. On tuait n'importe qui, n'importe où, à Alger et dans les villages du Sahel» (L'orchestre noir de Frédéric Laurent, p. 97).

Voilà donc à qui Dominati, représentant le gouver-

nement, était venu rendre hommage ! Cette manifestation a mis au grand jour les liens qui unissent les tueurs de l'OAS et les milieux gouvernementaux.

Des liens que l'élection présidentielle de 1974 avait déjà mis en évidence. Dans son édition du 13 mai 1974, Le Nouvel observateur écrivait : «Les deux cents hommes engagés et payés par Valéry Giscard d'Estaing - deux cents francs par jour et par personne - ont été recrutés parmi les anciens militants d'Ordre nouveau, organisation d'extrême-droite dissoute l'année dernière... Vingt-cinq pour cent des gages de ces rélateurs de Pétain et de Pinochet sont reversés à la caisse de Faire front, nouvelle appellation d'Ordre nouveau... Qui commande enfin ? Pierre Sergeant, ancien chef de l'OAS-métropole, et Claude Dupont, ancien adjoint de Ro-

ger Degueldre, le chef des commandos Delta d'Alger.»

Aux côtés de Dominati se trouvait également Joseph Ortiz, lui aussi ancien chef OAS dont le nom est réapparu en 1975 à l'occasion d'attentats antialgériens. A la suite de l'attentat commis à Alger contre le quotidien El Moudjahid, un des membres du commando, détenteur d'un passeport au nom de Claude Pascal Rousseaux avouera : «J'ai été recruté par un certain Jacques Benet, officier du SDECE, travaillant sous la couverture du commissariat au Plan, place de la Madeleine... Au mois de septembre 1975, Jacques Benet m'a envoyé à Toulon où j'ai été pris en charge par Joseph Ortiz» (El Moudjahid, 5 mars 76).

Les tueurs, auxquels Dominati a rendu hommage à travers Degueldre, ont repris du service. Comment s'étonner après de l'impunité des crimes racistes ?

M^{me} SECURITE!



NANCY N'A PAS LAISSE FAIRE : LES 9 LIBERES !

Ils étaient plus de 10 000 derrière les portraits des 9 syndicalistes emprisonnés depuis le 4 juin et qui devaient être jugés l'après-midi de ce jour (12 juin) pour avoir résisté à l'agression policière contre les locaux de leur union départementale CGT.

Plus de 10 000 manifestants exigeant avec force durant deux heures dans les rues de la ville la libération de leurs camarades : c'était une manifestation massive et vigoureuse qui n'a certes pas été sans poids dans la

décision du Tribunal, prise en fin de soirée, après de longues heures d'audience, de libérer justement ceux que la première banderole (CGT-CFDT) de la manifestation du matin proclamait être « les otages » d'un pouvoir de plus en plus répressif contre les travailleurs.

Toute l'après-midi et jusqu'à l'annonce, le soir, de la libération des 9 militants, plusieurs centaines — plusieurs milliers même — de travailleurs sont restés ou se sont succédés devant le Tribunal. A l'intérieur, plu-

sieurs dizaines de personnes avaient pu entrer, filtrées par le service d'ordre de la CGT : l'UD avait fait distribuer par ses syndicats des macarons « Présence au Tribunal », qui servaient de laissez-passer. On attendit d'ailleurs quelques minutes que constat soit fait par huissier, de la présence dans la salle d'audience, avant même l'ouverture du Tribunal, d'un grand nombre de policiers en civil.

Quant au filtrage du service d'ordre CGT, compréhensible compte tenu du

nombre de places réduit et de la légitime volonté de ce syndicat frappé par l'agression policière et l'inculpation de ses militants de permettre au plus grand nombre possible de ses adhérents d'assister au procès, il fut toutefois d'une rigueur excessive : ainsi, outre certains journalistes ne disposant pas de la carte officielle de presse, furent écartés des militants d'autres syndicats, tel par exemple un représentant de la FEN refoulé sans ménagement : il est vrai que son



syndicat n'avait pas appelé à la grève ce jour-là, mais une telle attitude ne peut que nourrir les dissensions, les animosités et favoriser la division face à l'ennemi — le gouvernement et le patron — qui, lui, continue à porter ses coups avec la plus grande violence.

rendu son jugement : cela se fera le 30 juin. Les inculpés doivent être relaxés. Neuf d'entre eux ont déjà passé 8 jours en prison sans que rien ne puisse le justifier : c'est déjà trop !

Il faut que l'UD-CGT obtienne réparation pour l'inadmissible saccage de ses locaux !

Les 9 militants étaient donc libres le soir : devant les locaux de l'UD-CGT encore marqués par les traces de l'agression policière du 4 juin, c'était la fête, la joie. C'était bien en effet la première exigence ainsi satisfaite. Mais le Tribunal n'a pas

Cette bataille n'est donc pas finie dont l'enjeu est important pour les syndicalistes et les travailleurs de Nancy bien sûr, mais aussi pour tous les travailleurs et pour la défense des indispensables armes de combat que sont pour eux les syndicats.



MONTPELLIER DES METALLOS EN GREVE

La quasi totalité des 70 ouvriers de SPASO, ex SNA (Société nouvelle d'Albret, produit des éléments aéronautiques), est en grève depuis plus de 8 jours. La CGT est le seul syndicat ouvrier et la section a déjà mené des grèves en 1974 et 1979.

Ils demandent :
— 40 heures payées 42 heures (la direction voulant revenir à la semaine de 42 heures qui était le temps de travail antérieurement ;
— une prime de vacances de 1 500,00 F minimum ;
— salaire minimum : 2 900 F net.

Le patron a fait quelques propositions que la majorité des ouvriers a jugées inacceptables ; depuis, la grève continue avec des perspectives d'action qui accentueraient encore la pression des ouvriers dans l'usine.

Une plus large popularisation en direction des travailleurs, de la population, des élus, et un appel au soutien financier permettraient aussi de faire pression de l'extérieur.

En tout cas, les ouvriers de chez Spaso restent très combatifs.

Correspondante
Montpellier

CONGRES NATIONAL DES HLM A METZ : LES LOCATAIRES S'EN MELENT

Depuis plusieurs années, les Offices publics d'HLM sont confrontés à des difficultés de gestion. Les mesures gouvernementales de financement en sont la cause, en particulier la réforme du logement mise en place en 1979 : le recours aux capitaux bancaires est généralisé et l'Etat a mis en place une « aide personnalisée au logement » (APL) pour compenser les hausses de loyer pour les familles les plus pauvres. Il s'agit d'une opération qui consiste à atteindre le pouvoir d'achat des travailleurs encore solvables, tout en cherchant à éviter les conflits sociaux.

Par ces mesures, le gouvernement entend dégager des capitaux, initialement attribués au logement social, pour les investir dans la restructuration capitaliste.

Ces mesures ont pour conséquence les hausses de loyer puisque les Offices vont chercher dans les poches des locataires les ressources que leur refuse le gouvernement. Le pouvoir d'achat des travailleurs est réduit, le rôle social des organismes HLM remis en cause.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que le congrès des organismes HLM ait été houleux, d'autant que, pour la première fois depuis 1959, les représentants des locai-

res étaient présents, en grosse majorité la CNL.

Le porte-parole de cette dernière devait déclarer : « Il ne suffit plus de rester penché sur la sonnette d'alarme et de transmettre ses inquiétudes. Il ne suffit plus de se retrancher derrière la volonté de dialoguer, qui ne fera que reculer l'échéance de ce que vise le gouvernement, à savoir vider l'institution HLM de son contenu et augmenter le poids de la charge logement dans le budget des familles. Nous ne voulons pas gérer la pénurie. Nous refusons de devenir les complices de la politique du gouvernement en matière de logement. Ce congrès doit prendre ses responsabilités, refuser clairement toute fatalité et appeler à agir par des actes ».

A signaler que cet intervenant siégeait en tant que représentant de l'Office HLM du Mans qui, en séance publique demandée par la CNL, devant une délégation d'une centaine de locataires, a décidé le 2 juin de ne plus payer au fisc la taxe du droit de bail (2,50% des loyers, soit 135 millions de centimes). Pendant son exposé, les délégués de la CNL venaient déposer à la tribune les 100 000 signatures de la pétition nationale de la CNL.

A l'extérieur du congrès, ça bougeait aussi : une mani-

festation organisée par la CSCV réclamait l'annulation des hausses au 1er juillet.

Une autre, le jour suivant, organisée par le PCF, au moment de la prise de parole de d'Ornano, réclamait « des crédits pour les HLM ».

Quand d'Ornano a voulu parler, beaucoup de congressistes ont alors quitté la salle en créant une pagaille rarement vue dans ce respectable congrès.

Il faut dire que d'Ornano venait déclarer : « Il n'est pas question que le gouvernement change sa politique », après avoir annoncé une augmentation de l'allocation-logement et de l'APL qui ne compensent pas les hausses de charges, même pour les familles aux ressources les plus faibles.

Le PS, lui, n'a pas manifesté : une réunion des élus socialistes s'était tenue à Woippy, à quelques kilomètres de là et elle avait décidé de soutenir leur camarade Denver, président de l'Union, partisan du dialogue et de la gestion coûte que coûte... en appliquant les mesures gouvernementales.

Il reste aux locataires à renforcer leurs organisations de défense pour instaurer le rapport de force qui permettra de s'opposer efficacement aux attaques de l'Etat.

CARREFOUR-CHAMBERY: LES PRODUITS SONT LIBRES ... PAS LES SYNDICATS

Le 30 mai était jugé au tribunal correctionnel de Chambéry le directeur de Carrefour, pour sept délits, notamment pour entrave au fonctionnement du Comité d'entreprise et aux réunions des délégués syndicaux et du personnel. Ces faits n'ont pu être contestés par le directeur et son avocat : leur défense n'a pu mettre en avant qu'une « exagération » de la part des syndicats, ce qui n'a pas empêché le « Dauphiné dit Libéré » de publier le 1er juin une page complète de publicité commerciale pour Carrefour et un article délibérément partiel et partial sur le déroulement de l'audience, chef d'œuvre de dénigrement des organisations syndicales CFDT et CGT. A Carrefour Chambéry les profits ont progressé de 25%, cependant que les effectifs sont passés de 374 salariés en 1977 pour 53537 heures de travail à 308 salariés en 1980 pour 37761 heures de travail, dont 60 personnes à temps partiel avec contrat de 12, 15 et 20 heures. Le climat à Carrefour est celui des pressions inadmissibles de la part du directeur pour contraindre le personnel à

quitter l'entreprise, en même temps que des manœuvres pour obtenir des pétitions « spontanées » destinées à redorer le blason de celui-ci, tout en proclamant fermement la décision de ne pas embaucher, et de ne jamais dépasser 8% de la masse budgétaire pour les augmentations de salaire ! Ce qu'il faut à Carrefour ce sont des salariés dociles, inorganisés, entre les mains de syndicats « indépendants » pratiquant une politique de soumission et de compromis. Le directeur a vu pourtant ses agissements dénoncés par l'inspecteur du travail et une décision de justice. Le ministre du travail partageant l'avis des syndicats CFDT et CGT sur l'entrave aux délégués du personnel, de même que le Procureur de la République (Le Dauphiné libéré n'a pas dit tout cela !).

Les syndicats CFDT et CGT sont bien décidés à donner à cette action tout le soutien nécessaire et à mettre en échec les manœuvres de la direction Carrefour.

Correspondance
Chambéry

Convention médicale Où en sont les médecins ?

Avec la signature de la convention médicale par un syndicat minoritaire, commençait la bataille pour s'opposer à son application. En effet, la convention constitue une pièce clef de ce projet de médecine à deux vitesses, une médecine de riches et une médecine de pauvres. La mise au pas des acteurs (médecins) permettra d'appliquer ce système de médecine au rabais.

Les médecins, notamment de la CSMF (Confédération des syndicats médicaux français) refusent de signer cette convention. Il était initialement prévu que les médecins qui refuseraient d'entrer dans la convention seraient d'office versés dans le 1er secteur (réglementé).

Il semble qu'actuellement le gouvernement envoie des menaces d'amendes et de déconventionnement total à tous ceux qui refuseront d'ici trois mois d'entrer dans la convention. Le pouvoir aurait bien aimé que 20 à 30% des médecins passent dans le secteur libre, ce qui entraînerait un dégonflement sensible des dépenses couvertes par la Sécurité sociale.

La grève administrative : le refus des médecins de ne plus entretenir de relations avec les caisses (refus de communiquer les feuilles de maladie) — combiné avec l'action des employés des caisses — peut s'avérer un moyen efficace pour enrayer la mise en place de cette convention.

En Seine-et-Marne, 192 médecins de la CSMF ont décidé de se mettre hors convention.

A ROISSY AUSSI, ILS ONT GAGNE

Après 5 semaines de grève, les 120 nettoyeurs de l'aéroport de Roissy ont gagné : ils auront 2800 F par mois à partir du 1er octobre. Au lieu des 2200 actuels! Cela inclut les primes nouvelles et le rattrapage des heures de grève (non payées).

De plus, 2 des 9 employés licenciés ont été réintégrés (les 7 autres doivent être

réembauchés en priorité).

C'est à coup d'interventions policières ou de commandos musclés que la « semaine du dialogue » de Stoleru avait été préparée et inaugurée pour ces travailleurs immigrés de Roissy.

Ils ont tenu, malgré tout, et gagné, après leurs camarades du métro, venus d'ailleurs leur apporter leur solidarité financière.

VIVRE AVEC MOINS DE 3 000 F PAR MOIS

1,2 % d'augmentation de coût de la vie au mois d'avril, selon l'indice INSEE. La question des bas salaires directement touchés par la baisse du pouvoir d'achat vient sur le devant de l'action syndicale en ce mois de juin 1980. Du 2 au 6 juin, la CFDT avait appelé à une semaine d'action sur la revalorisation des bas salaires. A son tour, la CGT a déci-

Au 1er mai 1980, le SMIC OFFICIEL est de 2376 F, et 1,6 million de salariés sont encore au dessous (12,3 % des salariés) ce qui donne facilement la mesure réelle du problème. Il faut rajouter 12 % supplémentaire pour atteindre les 3000 F, c'est donc presque 25 %, soit un salarié sur quatre qui est concerné. Ce qui fait 4 millions.

L'enquête de la CFDT fait apparaître une autre particularité des bas salaires, et qui est la négation même de la campagne giscardienne sur une prétendue lutte contre « les inégalités » : le SMIC augmente moins vite que la moyenne annuelle du taux de salaire horaire depuis 5 ans. Environ - 1,4% par an, par rapport au taux horaire moyen, sauf pendant la période préélectorale de 77-78 où il a augmenté de 1,3%. Ainsi, les pauvres s'appauvrissent.

Qui touche un bas salaire? Les femmes en premier. Sur à peine un peu plus de 4 millions de femmes salariées, 39 % (soit 1,470 million) gagnent moins de 3000 F. Particularité qu'on retrouve quand on examine les professions et les branches d'industrie concernées. Ce sont celles où domine l'emploi féminin qui se retrouvent en tête. Viennent en première ligne : le textile, l'habillement, les hôtels cafés restaurants, le cuir, la

dé de faire du mois de juin, un mois d'action pour le SMIC à 3 200,00 F. Une journée d'action CGT-CFDT est prévue le 25 juin.

De ces bas salaires qui touchent 4 millions de salariés, voici quelques éléments donnés par la CFDT lors d'une conférence de presse.

Porité, suivis des industries agricoles et alimentaires et de la réparation automobile.

Qui touche encore les bas salaires? Ce sont aussi les travailleurs des petites entreprises, surtout de 10 à 200

salariés, toutes branches confondues. Et si en général, les salaires augmentent en même temps que l'entreprise, (dans les entreprises de plus de 500 salariés, il n'y a plus que 1,2 % de travailleurs concernés par le SMIC), il y a pourtant une exception de taille : les femmes. Au contraire, plus l'entreprise est grande, plus la proportion de femmes recevant des salaires inférieurs à 3000 F est grande : 52 % pour les entreprises de plus de 1000 salariés, contre 50 % pour celles de moins de 50.

Quant aux régions qui détiennent le record de smicards, ce sont le Languedoc, le Limousin et la région Midi Pyrénées. Seule la région parisienne en compte moins de 9 %.

Une brève description pour donner la dimension de la bataille du SMIC. Et cette bataille est d'autant plus dure que malgré la garantie légale, 1,6 millions de travailleurs gagnent moins de 2300 F. Qu'en sera-t-il alors si les patrons arrivent à casser le SMIC comme ils veulent le faire, en le remplaçant par un revenu annuel garanti (RAG) fixé par branche et par région...?



COMITE DE CHOMEURS CGT DE LOMME-LILLE : «S'ORGANISER, C'EST POSSIBLE»

Le chômage a atteint aujourd'hui des proportions extrêmement graves et les conditions, que les dernières mesures gouvernementales (indemnisation, couverture sociale plus limitées) vont encore aggraver, en sont de plus en plus insupportables. Des hommes, des femmes, privés de ce droit au travail pourtant inscrit dans la Constitution, en sont poussés jusqu'au suicide. Pour des milliers de travailleurs, de familles, c'est la misère noire, la détresse, que le pouvoir, en même temps qu'il l'accroît par sa politique, cherche à camoufler. Et pour s'organiser et lutter, les chômeurs n'ont pas la voie libre!

Il y a quelques jours, à Lomme (près de Lille), un flic, hors service, en civil, s'en est pris à des colleurs d'affiches

« Les chômeurs, c'est tous des feignants » : c'est avec ces mots que le flic a abordé les trois colleurs d'affiches avant de déchirer la chemise de l'un, frapper violemment un autre et faire embarquer les trois au commissariat par un car de police qu'il avait lui-même appelé.

Au commissariat, refus par deux fois d'enregistrer une plainte du militant frappé. Il a fallu l'incapacité temporaire de travail constatée par un médecin et surtout la venue d'une forte délégation CGT (la CGT s'est portée partie civile) pour que la plainte soit enregistrée.

Ce samedi 14, une manifestation était organisée à Lomme par le comité, avec diffusion de tract sur le marché pour informer la population et avec délégation de protestation au commissariat.

Les choses en sont là... « Un flic qui fait ça — conclut notre interlocuteur

— se sent couvert et même encouragé. Il se dit : on a tout cassé à Aubry, moi je leur casse la gueule dans la rue, c'est la même chose ».

Quant au comité, voici ce qu'il nous en a dit : « Le comité est bien connu, il intervient tous les 15 jours à l'ANPE. Il intervient aussi aux ASSEDIC. On a fait un tract commun avec le personnel de l'ASSEDIC. Le comité avait demandé une salle à la municipalité (socialiste) de Lomme. Il ne l'a pas eue. C'est le curé qui nous en prête une.

« Il y a une permanence, ouverte à tous les chômeurs. Celui qui la tient participe aux commissions paritaires où sont examinés les dossiers. On a pu récupérer ainsi des droits importants : des sommes parfois importantes (7 ou 8 000,00 F). Il y a des cas très difficiles. Il faut insister sur le caractère dramatique. Quand il termine la permanence le samedi, le camarade qui la tient dit

du comité de chômeurs CGT de Lomme, cassant la mâchoire de l'un d'eux : ce « représentant de l'ordre » n'avait pas supporté une affiche du comité de chômeurs en question, collée sur son mur, d'ailleurs par d'autres que ceux auxquels il s'est attaqué. Autrement dit : chômeurs, taisez-vous et restez tranquilles dans votre coin!

Un militant actif de ce comité, venu à la fête de L'Humanité rouge samedi 14 à Lille, nous a raconté ce grave incident et ses suites et nous a parlé de son comité qui, couplé avec celui de Lille, avec environ 600 adhérents (parmi lesquels une bonne cinquantaine de militants), passe pour l'un des plus combattifs de France.

souvent : « J'en pleurerai; c'est incroyable de voir ça dans un pays comme la France ».

« Il y a eu un suicide de chômeur, d'une famille de chômeur aussi. Je viens d'apprendre ça. Je ne sais pas les détails.

« On s'aperçoit que beaucoup ne touchent rien (notamment les femmes), certains par manque d'information. Le gouvernement mène une véritable campagne pour inciter à ne pas s'inscrire aux ANPE.

« Il y en a qui arrivent à vivre avec 160,00 F par mois! Et avec les nouvelles mesures, ça va devenir très grave!

« Pour ces cas très difficiles, on demande des aides aux maires. Mais nous ne voulons pas faire des chômeurs des mendiants. Ce n'est pas un problème municipal. Le gouvernement se déchargerait bien de ses responsabilités sur les municipalités. S'il est incapable de

donner du travail, qu'il donne de quoi vivre!

« Le comité organise aussi des colonies de vacances pour les enfants de chômeurs. Il a obtenu le transport gratuit pour les chômeurs, la réouverture de l'ASSEDIC l'après-midi.

« Il est maintenant bien reconnu : quand on se réclame du comité, on est vite reçu, par exemple aux ASSEDIC.

« Nous nous préoccupons des immigrés. Nous avons fait un tract à leur intention pour qu'eux aussi viennent.

« Nous soutenons aussi ceux qui luttent : en tant que comité de chômeurs, nous avons fait une pétition pour les Nouvelles galeries où il y a menace de fermeture.

Quels sont vos moyens? « Avant tout, l'UL-CGT. On vend aussi une carte de soutien. On avait demandé une subvention à la mairie de Lille : pas de suite. Par

contre, il y a bien eu cinquante mille francs pour la maison natale de de Gaulle que Mauroy a inaugurée avec le préfet Paraf! »

C'est difficile d'organiser les chômeurs. Il semble que vous y réussissiez pas mal...

« C'est difficile, oui. Il y a l'isolement, une sorte de honte. Il faut sortir du ghetto.

« Il y en a 8 000 ou 9 000 à Lille. Tu vois ce que ça donnerait s'ils venaient tous par exemple pour une manifestation.

« Beaucoup viennent à la permanence. Mais ils attendent beaucoup. Il faudrait aussi qu'ils apportent. C'est cela qui donnerait la force : il ne faut pas rester isolé.

« Il faut toujours être sur la brèche, se faire entendre. Par exemple, quand Barre a dit : « Les chômeurs doivent créer leurs entreprises », nous, on a visité les banques pour demander des prêts. Ça l'a ridiculisé, ça a montré son mépris des chômeurs : ça a eu un bon retentissement.

« On avait souvent la parole à Radio quinquin.

« On a des tas d'idées : par exemple, prendre le cas d'un chômeur dans une situation particulièrement difficile et porter plainte contre le gouvernement pour non assistance à personne en danger, ou quelque chose comme ça ».

QUAND LA CALOMNIE VIENT DU PCF

Le procès intenté par Edmond Maire, suite à la publication dans le journal du PCF de la région de Belfort de propos l'accusant entre autre d'avoir « pacifié l'Algérie au lance-flamme », a débuté à Belfort le 16 juin.

En effet, ni l'auteur de l'article incriminé (responsable local du PCF), ni la direction de ce parti sollicitée par E. Maire, ne sont revenus sur ces déclarations.

Que des hommes se réclament de la liberté, de la démocratie, du socialisme et de la lutte contre un système d'exploitation et d'oppression dont la Justice est l'un des instruments, en viennent à faire appel aux tribunaux pour faire valoir justement leur « bonne conduite » face à ce système n'a rien de réjouissant. Le PC lui-même n'y répugne pas, contrairement aux affirmations de L'Humanité (on se souvient de G. Marchais s'estimant calomnié sur son passé et en appelant à la justice de son pays).

Mais dans le cas de Maire, à qui la faute? Est-il tolérable que, lui qui n'a sur ce point effectivement rien à se reprocher, soit ainsi calomnié dans une campagne où la direction du PCF n'hésite pas à pratiquer les amalgames les plus grossiers?

L'honnêteté politique la plus élémentaire aurait voulu que les calomnies en question soient retirées par leur auteur et désavouées par son parti...

Radio riposte, radio du PS, émet le 30 juin 79, du siège du PS. Des brigades d'intervention forcent la porte, puis expulsent des lieux, sans aucun ménagement, Fabius, Charzat, Parmentier et Quilès, tous quatre responsables du PS.



La librairie Les Degling's à St Denis, abritait Radio 93. Jean Ducarroir, son animateur, condamné en mai 78 à 5 000,00 F d'amende, Yvonne Huriez et Jean-Pierre Deharbe condamnés à 3 000,00 F pour avoir aidé cette radio. A leur procès, des auditeurs venus témoigner, ont raconté comment grâce à Radio 93 ils avaient pu expliquer leur lutte.



Supposez que demain il n'y ait plus de journaux, que seuls l'Aurore, le Figaro et les Echos soient vendus en kiosque, qu'une loi soit édictée interdisant la liberté de la presse. Pis encore. Supposez que demain tout tract syndical ou d'organisation de masse soit prohibé, que seules les dernières déclarations télévisées de Giscard d'Estaing soient ronéotables. Et que si en plus les journalistes, les directeurs de publication et autres rédacteurs en chef étaient inculpés. Qu'en diriez-vous? C'est exactement ce qui se passe actuellement avec le monopole d'état sur la radiodiffusion. Seules ont droit de cité les radios contrôlées par le gouvernement : France Inter, Radio Monte-Carlo, Sud Radio, Europe 1. Au moment où l'audio-visuel supplante la presse écrite, ou du moins la réduit à un complément d'information plus explicatif, Giscard réprime et tente d'étouffer dans l'œuf toute nouvelle éclosion de radio libre. Essentiellement écologistes au début, puis radios de quartier et récemment radios syndicales ; les radios libres apparues en 1977, visent à briser le monopole d'état, à donner un autre contenu à la radio de telle sorte que les auditeurs s'en emparent. Les radios libres déstabilisent le monopole d'état sur la radiodiffusion, c'est à ce titre que nous les défendons. De même nous ne pouvons tolérer que des animateurs soient emprisonnés, le matériel confisqué : la chasse que le pouvoir a entreprise contre les radios libres nous concerne tous car c'est un pas de plus vers l'arbitraire, vers la suppression de notre droit d'expression.

—N. VILLOTIERS—
00000000

RADIOS SYNDICALES

La radio CGT d'Ales « Radio Castagne » en octobre et novembre 1979 popularise la lutte des mineurs du puits d'Estival ainsi que celle des travailleurs de la SAFT.

La radio CGT de Montpellier « Radio Clapas » du 23 mai au 6 juin 80 organise une table ronde sur la santé, sur les bas salaires avec en particulier des travailleurs des coiffes de sous-traitance. Elle soutient la lutte de la SOGEAC, d'Euroceral. Les auditeurs peuvent intervenir en direct.

RADIO QUINQUIN, radio CGT à Aubry dans le Nord, lancée pour préparer la lutte des sidérurgistes du 23 mars 1979, après une interruption elle reprend ses émissions en novembre.

elle fait de la contre-information. Elle annonce systématiquement chaque lutte, elle a été la seule à rappeler la catastrophe de Liévin. Le 4 juin les flics investissent le studio, confisquent le matériel, le maire d'Aubry est inculpé, la mairie abritait la radio, mais les émissions ont repris sur 102 Mhz.

Durant la lutte des sidérurgistes, les radios libres (SOS emploi et Lorraine cœur d'acier) ont joué un grand rôle à Longwy. Les sidérurgistes qui, pour combattre la scandaleuse sous-information sur leur lutte dans leur propre région, avaient également occupé le relais de télévision d'où ils passaient sur le réseau des diapositives sur leur combat. Une très violente intervention policière les en avait chassés.



Radio Alsthom-Belfort : de tout son poids dans la bagarre

Comment je les ai rencontrés? J'étais assise sur les marches de la Maison du peuple à Belfort, en octobre dernier. Je prenais des notes sur l'intervention du dirigeant de l'Union départementale. C'était en plein milieu du conflit de l'Alsthom. Tout à coup, un micro se tend vers moi : « Vous êtes de la presse? ». L'arroseur arrosé en quelque sorte, Radio Alsthom enquêtait sur l'opération de presse lancée par l'intersyndicale pour rompre le silence des médias sur la lutte depuis près d'un mois. Je les ai revus lors de la visite de l'entreprise. Ils m'ont encore interviewée...

Puis c'est moi qui ai mené l'enquête sur eux. Radio Alsthom, c'est l'exemple type d'une radio de lutte née dans un conflit. Avec un aspect particulier qui était aussi celui de la grève : c'est une radio sans étiquette syndicale. Les militants de tous les syndicats, les non syndiqués aussi, en étaient partie prenante. Tous faisaient preuve d'un grand sens des responsabilités par rapport à leur rôle pour l'issue de la grève : c'est la radio, par sa contre-information, par son rôle éducatif et mobilisateur qui avait permis de consolider la grève. 7 000 travailleurs dispersés dans une ville, ça ne se touche pas facilement par tracts ou par réunions. La radio avait donc un rôle-clé pour expliquer et pour mobiliser, pour développer le soutien.

Quant à l'attachement de tous les travailleurs de l'Alsthom à leur radio, il se manifesta à plusieurs reprises : 2 000 coups de téléphone dans une journée pour avvertir l'équipe que l'émission avait été brouillée, et tout un réseau d'équipes anti-brouillage.

Radios libres

ECOUTEZ LEUR DIFFERENCE

Radioscopie d'un monopole

On fait souvent référence au monopole d'état sur la radiodiffusion, des animateurs de radio sont même inculpés pour ne pas l'avoir respecté. Qu'est donc exactement ce monopole? A cette fin, nous avons rassemblé les textes législatifs les plus importants ; leur lecture est particulièrement édifiante.

La première législation concernant la radiodiffusion date du 4 février 1959 (1) :

« La radiodiffusion-télévision française est placée sous l'autorité du ministre chargé de l'information (...). Elle a seule qualité dans les territoires de la république pour : organiser, constituer ou faire constituer, entretenir, modifier et exploiter le réseau des installations de radiodiffusion. »

En 1977, un texte de loi fixe les possibilités de dérogation au monopole : « Les autorisations (de dérogation) sont délivrées à titre précaire et révocable par le ministre, elles ne doivent pas compromettre l'égalité d'expression des principales tendances de pensée et des grands courants d'opinion (...). Elles ne peuvent être accordées pour des émissions réalisées, financées ou organisées directement ou indirectement par les formations politiques et les organisations professionnelles. »

... Ou l'art de manier la contradiction, respect des grands courants d'opinion, mais interdiction aux syndicats d'émettre : est-ce à dire que les syndicats ne font pas partie des principales tendances de pensée?...

Puis en 1977 c'est le début des radios libres avec l'émission le 20 mars 1977 de Radio Verte de Brice Lalonde, radio qui popularise les luttes écologistes. Et Radio Verte fait des émules : des radios de quartier donnant la parole à des féministes, aux immigrés, aux locataires en lutte surgissent à tout bout d'antenne.

Le pouvoir frémit, le premier ministre donne l'ordre au président de TDF (2), Autin, « de prendre toutes les mesures juridiques et techniques nécessaires à la protection du monopole », donc de faire appliquer le code des P&T (3) qui prévoit un emprisonnement de un mois à un an et une amende de 3 600 F à 36 000 F contre quiconque irait à l'encontre du monopole.

Enfin quiconque, c'est beaucoup dire. Le 12 juillet 1977, Radio Fil Bleu à Montpellier émet sur fréquence d'opinion giscardienne, ses animateurs giscardiens et inculpés bénéficient d'un non-lieu en fondant leur défense sur une des déclarations des droits de l'homme « la libre communication des pensées et des opinions ». La situation est délicate : d'une part le pouvoir ne pouvait pas condamner les animateurs de Radio Fil Bleu, d'autre part ce non-lieu faisait jurisprudence. Alors? Alors le pouvoir légifère de nouveau (4) « Toute personne qui, en violation du monopole prévu par la présente loi, aura diffusé une émission de radiodiffusion ou de télévision sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 10 000 F à 100 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement. En cas de condamnation, le tribunal prononcera la confiscation des installations et des appareils. »

Et les amendes sont passées de 3 600 F, 36 000 F à 10 000 F, 100 000 F.

- (1) Ordonnance no 59 273 du 4 février 1959 article 1.
- (2) TDF : société qui gère tout ce qui est radiodiffusé en France.
- (3) Article L 39 du code des P&T.
- (4) Loi no 78 787 du 28 juillet 1978 article 33 bis.

«On rectifie le Républicain lorrain»

Radio Couarail, radio de la CGT, est la cinquième radio dans l'Est avec Lorraine Cœur d'Acier à Nancy (CGT), Lorraine Cœur d'Acier à Longwy (CGT), SOS Emploi à Longwy (CFDT) et Radio Fessenheim (écologistes). Nous avons rencontré un militant CGT qui nous a parlé de Radio Couarail :

« Chez nous à Moyeuvre Froidcul il n'y a qu'un seul journal régional, le Républicain Lorrain, aux mains du pouvoir. On a décidé de faire une radio tant que la télé et la radio ne donneront pas un temps d'écoute proportionnel à l'envergure de la CGT. C'est donc une entreprise de longue haleine. »

« Ce qu'on fait? On émet trois heures par jour le soir sur 88,5, région Fensch Orne (1), on fait notre revue de presse, on «rectifie» le Républicain Lorrain, par exemple il n'a pas dit un mot sur la grève du 13 mai, on a pallié à ses insuffisances... Des associations viennent et prennent la parole, il y a eu des médecins sur le problème de la santé, des résistants sur la guerre. Parfois il faut faire face à des écueils : l'autre jour un travailleur sénégalais expliquait sur l'antenne les difficultés des immigrés en France, une femme nous a appelés au studio en déclarant qu'il n'avait qu'à rentrer chez lui ; aussitôt il a répondu comment il avait émigré, comment il produisait des richesses et pourquoi donc il avait parfaitement droit de cité en France. De quoi parle-t-on encore? Des comptes-rendus de réunions syndicales bien sûr, de comités d'établissement, de délégués du personnel etc. Après les événements du 4 juin à Nancy, à Aubry et à Paris, nous n'avons pas émis le 5 juin, cinq cars de CRS stationnaient à l'orée de la ville, mais le lendemain nous avons recommencé sous la protection d'un millier de personnes présentes au cas où des flics seraient intervenus ; de toute manière, nous avons pris les dispositions nécessaires pour déménager en un temps record notre matériel. »

Il est sûr qu'on dérange beaucoup : ainsi Madame Puhl Demange, PDG du Républicain Lorrain, a demandé à Barre la suppression pure et simple des radios locales qui lui font trop de concurrence. Ceyrac a fait les mêmes démarches auprès de Giscard. Enfin, je tiens à signaler les propos de Mauroy, maire de Lille, membre de la direction du PS, qui regrettait que le gouvernement ne soit pas intervenu aussi vite contre les radios CGT que contre Radio Riposte, la radio du PS. »

(1) Numéro de téléphone de Radio Couarail : (16) (8) 767 39 74

Sur fréquence giscardienne

Le pouvoir a rassemblé tous les atouts pour conserver la maîtrise des ondes ; d'une part des lois qui répriment les radios libres, d'autre part des hommes de confiance aux postes clés :

— Autin, président de TDF : « Pour moi, le monopole c'est encore ce qu'on fait de mieux dans l'intérêt de la population tout entière, car il garantit l'objectivité. Je lutterai contre ceux qui veulent troubler le monopole qui est bien utile à tous, car il permet un maximum d'objectivité. »

— Xavier Gouyou Beauchamp, ancien porte-parole de Valéry Giscard d'Estaing, président de la Sofirad depuis le

13 avril 1978, société qui gère les actions d'Etat. L'Etat possède 83% des actions de Radio Monte Carlo, 97% des actions de Sud Radio, 35% des actions d'Images et sons qui gère elle-même Europe 1 et Télé Monte Carlo.

— Michel Bassi, ancien attaché de presse de Giscard, directeur adjoint de Radio Monte Carlo depuis le 3 mai 1978.

— Yves Cannac, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée, à la tête de l'agence Havas, qui détient 15% des actions de RTL.

— Roger Bouzinac et Christian Chavaillon, amis de Giscard et respectivement à la tête de l'AFP et de RTL.

Entretien avec la cellule de Sud Couleur à Montpellier

Adhérer au Parti : se bagarrer pour que ça change

Sud couleur service, c'est un laboratoire de développement photos et diapos. Installé à St Jean de Vedas, dans la banlieue de Montpellier, en 1965. Il a bénéficié de l'expansion rapide du secteur de la photo. Entreprise familiale, avec quelques dizaines d'ouvriers au départ, elle en compte aujourd'hui 250 environ à Montpellier plus quelques autres employés dans les bureaux de Paris, Marseille et Bordeaux.

Une main d'œuvre féminine et jeune en majorité, une section syndicale CFDT créée en 1977 et un problème majeur : l'emploi.

Tel est le contexte dans lequel travaille et s'édifie la cellule François Marty du PCML.

Alain, tu es secrétaire politique de la cellule, peux-tu la présenter rapidement ?

— Alain : La cellule intervient sur Sud Couleur depuis septembre 78, mais à l'époque, on intervenait en même temps sur La Paillade (ZUP de Montpellier). Depuis septembre 79, on a consacré toutes nos forces à Sud Couleur parce que nous considérons que notre travail principal doit se faire en direction de la classe ouvrière, que c'est là que nous devons édifier le parti. La cellule compte actuellement 11 camarades, nous lui avons donné le nom de François Marty en souvenir et hommage à l'un des fondateurs du PCMLF en 1967 et aussi parce qu'il vivait dans notre région.

Lorsque la direction a tenté de licencier une cinquantaine de travailleurs de Sud Couleur, quel a été le travail de la cellule ?

— Robert : C'est fin 79 que l'entreprise a déposé le bilan, elle a été reprise alors en location-gérance par une société, *Les labos du Sud*, pour l'année 80. Les acheteurs ont posé comme condition 50 licenciements au moins. Dès juillet, la cellule avait analysé la situation et prévu ces licenciements.

— Céline : A ce moment-là il y avait un débat chez les travailleurs; certains pensaient qu'en

améliorant la gestion on pouvait économiser les licenciements, d'autres aussi pensaient qu'il était dangereux d'engager la lutte car cela ferait fuir d'éventuels acheteurs. Dans nos bulletins de cellule, nous sommes intervenus sur ces questions pour souligner les dangers de ces idées et appeler à la lutte ferme contre les licenciements.

— Robert : Nous avons déjà organisé des réunions (deux) de la cellule avec les travailleurs de Sud Couleur, mais en juillet 79 nous avons fait une importante réunion centrée sur les licenciements à venir. Nous avons expliqué nos points de vue, les avons confrontés avec ceux des travailleurs et discuté aussi du soutien que pourrait apporter le parti.

Quelle a été concrètement l'activité du parti pendant la lutte ?

— Hélène : nous avons dû faire un peu plus de réunions de cellule car la situation l'exigeait, mais nous avons aussi bénéficié de l'existence de notre journal alors quotidien (5 articles plus 2 dans le bimensuel dont une interview de la section CFDT). Cela a permis de populariser le conflit, mais la cellule n'était pas seule à agir, il y a eu un tract du comité de parti de Montpellier diffusé sur toute la ville, une affiche, une réunion de sympathisants

sur Montpellier pour expliquer la situation et appeler au soutien. Par ailleurs, dans le cadre des rencontres de la section CFDT avec les partis, celle-ci a rencontré le comité de parti de Montpellier pour discuter de la boîte et surtout du soutien.

Depuis cette lutte où 19 travailleurs ont quitté l'usine (volontaires pour les licenciements), 3 camarades dont 2 de Sud Couleur, ont rejoint le Parti. X..., tu es ouvrière à Sud Couleur, pourquoi as-tu rejoint le parti ?

— X... : D'abord parce qu'il y avait Robert qui y était, qu'il travaillait au syndicat, c'est par lui que je suis venue au parti. J'avais envie de faire quelque chose, les réunions organisées par la cellule m'ont permis de mieux connaître les idées du parti. Il y avait — et il y a toujours — beaucoup de problèmes à Sud Couleur, mais ce n'est pas uniquement lié à Sud. Ça m'a permis de me réveiller, j'avais envie de m'informer, de parler, de comprendre toutes les choses qui se passent dans le monde. J'avais envie de me bagarrer, de voir comment on peut résoudre tout ce qui ne va pas...

Et toi, Gérard, tu vis avec la camarade, tu ne travailles pas à l'usine de Sud Couleur et tu as aussi rejoint le parti. Pourquoi ?

— Gérard : C'est très simple, de mon côté je me rends compte des injustices qu'il y a autour de moi. Jusqu'à ces derniers temps je n'avais aucun moyen pour me décider à faire quelque chose, étant artisan, je suis tout seul et c'est très difficile. Je n'avais qu'une solution, entrer dans un parti et voir si ça correspondait à mes idées. C'est ce que j'ai fait. J'ai retrouvé mes idées personnelles dans le parti et j'ai amené une contribution. Il y a aussi que je me suis senti très concerné par l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS.

Justement, en plus des problèmes propres à l'usine, des attaques contre la santé, la Sécurité

sociale, les libertés, etc., vos bulletins de cellule parlent aussi du danger de guerre. Comment faites-vous le lien entre les deux ?

— Gérard : Il s'agit de montrer aux travailleurs que le parti ne s'intéresse pas uniquement aux problèmes régionaux ou de Sud Couleur, que le parti s'occupe de tout ce qui peut nous concerner.

— X... : Et on est concerné par la guerre ! Pour le moment, peut-être qu'on ne risque rien, mais si ce qui se passe en Afghanistan ça se passait en France, ça mettrait en péril nos libertés, tout comme ce qui se passe à propos de la santé est une attaque contre nos droits.

— Gérard : C'est un début de conflit mondial et le conflit, il faut l'arrêter au début, protester au début. Pour l'Afghanistan et le problème de la guerre, c'est maintenant qu'il faut se battre.

— Alain : Plus généralement, je voudrais dire que le parti, c'est pas un syndicat, même si dans nos préoccupations et nos buts il y a la défense des revendications immédiates (plein emploi) au niveau du parti, nous essayons d'expliquer politiquement les événements aux travailleurs. Si on veut changer radicalement le système, il faut que la classe ouvrière soit organisée pour être prête à le faire.

— Robert : Si jamais Sud Couleur devait licencier tout le monde — et on fera tout pour l'empêcher — je serai au chômage, peut-être au comité-chômeur CFDT s'il existe, mais il restera le parti comme arme pour se bagarrer contre l'exploitation capitaliste en France et aussi contre l'exploitation des pays du Tiers Monde par l'impérialisme.

Hélène, tu es institutrice, tu es pourtant dans une cellule d'entreprise...

— Hélène : Je suis dans cette cellule car actuellement le parti est encore peu implanté dans la classe ouvrière et c'est plus important que je travaille dans une cel-

lule d'entreprise que dans le milieu enseignant — pour le moment. Dans la cellule, je suis secrétaire à l'agitation-propagande, c'est-à-dire que je m'occupe plus des tracts, de la vente régulière de la presse du parti à la porte de Sud Couleur... mais de toute façon, c'est un travail collectif, on en discute ensemble et on décide ensemble.

Pour début 81, de nouvelles menaces pèsent sur l'emploi à Sud Couleur, comment envisagez-vous la situation ?

— Robert : Début 81, c'est la fin du contrat location-gérance. Les patrons peuvent décider d'abandonner et alors, ce sera le syndicat qui aura pour tâche de liquider l'entreprise et de licencier tout le monde. Mais les profits sont encore juteux dans ce secteur et si les patrons achètent la boîte, ils vont à coup sûr tenter de licencier 30 à 40% du personnel pour rentabiliser encore plus l'affaire. Notre position reste la même : lutter contre tout licenciement ! La cellule va donc développer tout un travail d'information, de popularisation et d'appel au soutien à la solidarité d'autres travailleurs. Par exemple, la direction d'Eurocéral a annoncé 800 licenciements. Après la conférence de presse de la CGT d'Eurocéral, nous avons envoyé un message de soutien de la cellule à la CGT d'Eurocéral et à tous les travailleurs. Par ailleurs, le comité de parti envisage des contacts avec d'autres partis pour apporter un soutien en commun...

L'avantage d'un parti, c'est que la cellule n'est pas toute seule, nos camarades des autres cellules sur la ville vont aussi parler de Sud Couleur. Ce qui tue les luttes, c'est l'isolement, alors contre ces licenciements à venir, le parti tout entier va travailler à l'unité de la classe ouvrière, quel que soit le syndicat, à l'unité et au soutien de toute la population autour de ceux qui sont menacés de perdre leur emploi.

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL LOPEZ



DEMANDE DE CONTACT
Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste
NOM
Prénom
Lieu de travail
Adresse
Code postal
(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

CINEMA

Du soleil dans la brume

«Une semaine de vacances» de B. Tavernier

«Je doute, je craque». Pour Laurence, jeune enseignante de français dans un CES de Lyon, c'est la déprime, elle veut tout laisser tomber : l'école, l'enseignement, son fiancé. Pour faire quoi? Elle ne le sait pas. Elle a besoin de faire le point. Son médecin lui prescrit une semaine de vacances, mais chut! ne le dites pas à la Sécurité sociale...

Désabusée? Non, déçue par la réalité du métier de prof qui ne correspond pas à l'idée qu'elle s'en faisait, déçue par des élèves qu'elle avait idéalisés : «Plus tu leur donnes l'occasion de s'exprimer, plus c'est nul» et qui l'obligent parfois à «réprimer». «78 a été l'année de la femme, 79 l'année de l'enfant, 80 l'année des profs sadiques». Pourtant, son métier, elle l'aime : «Je n'ai pas voulu être prof, mais après j'ai aimé».

Mais, à quoi bon ennuyer des gosses à longueur d'heures, de trimestres, d'années scolaires, à quoi bon leur gâcher la jeunesse pour qu'ils se retrouvent ensuite au chômage ou à l'usine où «on est exploité un max» comme dit son frère. Que peut un prof devant une fillette qui, à 13 ans, est per-

suaadée d'avoir tout raté : «Je ne suis pas intelligente», traumatisée qu'elle est par le mythe de la réussite scolaire? Que peut un petit prof de français «devant les classes surchargées, les réformes continues qui font des

prof des expérimentateurs et des élèves des cobayes». Comment «charmer tous les jours 120 gosses»?

Paradoxalement, les recettes lui viendront de deux anciens canons : «Il n'y a pas que les élèves, mais tout

ce qui est autour d'eux, il faut éviter de se bloquer, d'être immobile, le plus dur c'est d'apprendre à écouter». C'est un peu la leçon de cette semaine de vacances. Laurence va apprendre à écouter, non seulement autour du gratin dauphinois du père Moncheron (Michel Galabru), mais elle va apprendre à écouter son compagnon (le romantique et gouailleur Bernard Lanvin) : «Les intellectuels qui doutent de la culture, c'est comme les riches qui disent mépriser l'argent» dit-il, et son père, vieux travailleur qui se paralyse petit à petit. De retour au CES, elle va découvrir ses élèves à travers un commentaire, une discussion sur Molière où ces enfants de travailleurs disent le poids de l'argent, des discriminations sociales, un Molière qu'ils ont regardé avec leurs yeux de 80.

Sans démonstration pesante, mais en s'attachant à peindre un personnage dans ses rapports avec d'autres individus, dans son univers, Lyon et ses environs, par petites touches, Tavernier suggère que le problème de Laurence dépasse l'école, dépasse le petit prof de français, qu'il s'agit d'un mal de vivre dans un système en



crise, un système où son frère est au chômage et le fils de l'horloger en taule, un système où sa voisine meurt dans la solitude après une vie de travail tandis que son propre père n'est plus qu'un assisté.

En période de crise, la peinture de destinées individuelles prend souvent le pas sur les grandes fresques sociales. Pourtant, il serait faux de ne voir dans *Une semaine de vacances* qu'un film intimiste ou psychologique. C'est l'air du temps qu'on y respire à plein nez.

Plus que la craie et le tableau noir, un film qui sent la brume de l'hiver, mais aussi la chaleur d'une rencontre autour d'un beaujouis. Un peu de soleil dans la brume.

Léon CLADEL

AUX HERBES SAUVAGES CHALEUREUSE RENCONTRE AVEC AI QING

Une bien sympathique rencontre organisée par la librairie *Le Phénix* et *Les Herbes sauvages* a rassemblé ce jeudi 12 les amis de la Chine et les amateurs de littérature chinoise autour du poète Ai Qing. Régis Bergeron présente aux écrivains chinois conduits par Ai Qing les nombreux amis qui se pressaient, parmi lesquels Emmanuel Robles de l'Académie Goncourt. Un film est en train d'être tourné en Chine à partir de son roman *Montserrat*. Cette séance de dédicace a permis de rendre plus proche la littérature chinoise.

EXPOSITION DELANNOY A ARRAS

Né à Béthune en 1874, mort à Paris en 1911, ce dessinateur de grand talent se mit au service de la classe ouvrière. Il collabora notamment à *L'Asiette au beurre*. Il fut condamné à la prison pour avoir dénoncé en 1906 la répression exercée par le corps expéditionnaire français au Maroc. Un album spécial de l'exposition reproduit les dessins réalisés lors de la catastrophe de Courrières en 1906.

Jusqu'au 6 juillet : Noroit-Arras, 6 rue des Capucins.

SOS CINE-CLUBS

Au cours de son dernier congrès, la Fédération française des ciné-clubs a lancé un cri d'alarme devant les menaces d'asphyxie financière.

Une réévaluation de 20% des subventions gouvernementales serait nécessaire; au lieu de cela, le gouvernement préfère déclasser les salles d'art et essai et laisser les distributeurs pratiquer des tarifs exorbitants. La FFCC compte 350 ciné-clubs, 6 500 adhérents, 5 000 films diffusés annuellement devant un million et demi de spectateurs. Le plus souvent, ces films sont refusés par le circuit commercial pour des raisons politiques. La FFCC diffuse de nombreux films du Tiers Monde.

Comité de soutien pour la survie de la FFCC: Jean-Pierre Piquemal, 6 rue Ordener, 75018 Paris.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

«LA TELEVISION DANS LE COLLIMATEUR»

Pivot, dans son émission *Apostrophes* avait réuni les auteurs d'ouvrages parus récemment sur la télévision ou sur la communication. La télévision est malade, les programmes sont languissants, tous étaient d'accord pour tirer ce bilan, même le sénateur giscardien Cluzel, rapporteur du budget de la télévision. François de Closets incriminait les Français et les partis qui mettent tous leurs échecs sur le dos d'une télévision qui, en définitive, n'aurait pas l'importance qu'on lui attribue dans la création de l'opinion publique. Le sénateur Cluzel, quant à lui, se déclarait scandalisé par le fait qu'on ait coupé l'électricité au moment où Giraud, ministre de l'Industrie, faisait une déclaration sur le petit écran. C'est de l'intolérance a-t-il dit. Heureusement que Peyrefitte a pu intervenir presque quotidiennement à la télé!... La tolérance est sauve. Les intervenants ont souligné le fossé entre les consommateurs d'émissions culturelles et le grand public. Mais est-ce seulement un phénomène dû à la télévision? On peut toujours discuter de la qualité et de l'à-propos d'émissions culturelles coupées de la vie et du travail de millions de Français. Les innovations techniques offrent-elles une solution pour une amélioration et une diversification des programmes? Aux USA, comme le faisait remarquer P. Flichy, en même temps qu'un film sort dans les salles de cinéma, on le voit sortir en vidéo-cassette, vidéo-disque, etc. On assiste donc à une uniformisation des produits culturels parallèle à une concentration des moyens de communication entre les mains de quelques uns. Au service de qui se trouvent les moyens de communication et la télévision? Pour Jean Capin, auteur de *L'effet télévision*, il arrive parfois qu'on explique à la télé certains mécanismes économiques, certains effets, mais on ne donne jamais la parole à ceux qui sont victimes de ces mécanismes. «On entend la voix des gouvernants mais jamais celle des gouvernés» devait-il conclure. Dès lors, faut-il s'étonner si les programmes masquent la réalité?

Cette révélation est tombée comme une bombe, Patrick Poivre d'Arvor l'a faite dans *Télé-7 jours*: les journalistes de télévision subiraient des pressions. Nous vous livrons cette information sous toute réserve. Ne l'ébruitez pas! Et de tous les bords c'est l'encerclement! «J'en ai assez que nous soyons les otages permanents du PC, du RPR, du PS, de l'UDF, du gouvernement, des syndicats, des groupements, des corporations».

Une chose est certaine, notre jeune speaker semble bien plus sensible aux pressions du CNPF qu'à celles des syndicats ouvriers, rien qu'à en juger par le temps d'antenne consacré aux luttes sociales et à la présentation qui en est faite!

«...C'est l'accumulation des contraintes, des suspicions, des pressions, des petites censures, qui a lancé le système absurde des faux équilibres». Poivre d'Arvor parle d'équilibre alors qu'il y a bien un monopole de l'information par le pouvoir en place. En témoigne la censure récente de l'interview du directeur du *Canard enchaîné* dans l'émission *Questionnaire*. Il avait employé le mot caste pour évoquer la famille Giscard d'Estaing à propos des diamants.

Tandis que les Radios libres étaient investies par la police, une nouvelle station voyait le jour, *Radio 7*, «Radio 7 ça balance» comme on peut lire sur les bus parisiens. Le créneau fixé à cette radio est la jeunesse... Oui, vous savez, le droit de vote à 18 ans et bientôt 1981, les présidentielles... Alors, faut-il s'attendre à «Radio de 7 à 77», une station qui toucherait le 3e âge?... La liberté d'expression avance... à grands coups de rangers...



«Z'étaient chouettes les films du bord de mer... Tsoin, Tsoin...», c'est pas encore ce coup-ci qu'on pourra dire du bien des programmes TV d'été. Et encore une fois merci pour tous ceux qui ne partent pas en vacances.

Rediffusion et lancement sont les deux marmelles du programme d'été d'Antenne 2. Saluons d'abord le *Zola* de Stelio Lorenzi et Alain Deaux, rediffusé les 9 et 10 juillet et, tenez-vous bien, si on est sage on aura peut-être droit à la rediffusion du *Molière* d'Ariane Mnouchkine dans un avenir plus ou moins lointain. Au chapitre lancement, Pierre Douglas proposera une émission mensuelle de variétés intitulée *Bravo*, Patrick Pesnot et Philippe Alfonsi animeront des jeux le dimanche après-midi : *Les descendants*. De vive voix, Michel Tournier va démarrer cette émission de conteur. Dans *Fausse note*, Eric Lipman fera parler des musiciens sur la musique. Nous aurons

aussi des retransmissions d'opéras, deux *Grand échiquier*. Suprême audace, pour concurrencer TF1, Antenne 2 va se lancer dans le film du dimanche soir avec devinez quoi? *La Grande vadrouille!*

Le tour de France cycliste, la coupe Davis, seront largement représentés dans les programmes avec un feuilleton en 25 épisodes sur l'histoire du tour.

Les *Cycles du jeudi* à FR 3 seront consacrés à Catherine Deneuve : *Ames perdues*, *Si c'était à refaire*, *La grande bourgeoise*, *La femme aux bottes rouges*; à la comédie italienne : *Nous voulons les colonels*, *Anna de Brooklyn*, *Une bonne planque* et *Poussière d'étoile*, puis à Charles Bronson.

«En raison d'un arrêt de travail d'une certaine catégorie du personnel...». Eh bien oui! les monteuses de la télévision sont en grève depuis un mois et demi. Ils entendent garder leur statut de «travailleurs intermittents du spectacle» alors que les chaînes veulent les transformer en intérimaires purs et simples, ce qui leur ferait perdre des droits acquis de longue date et leur vaudrait une déqualification. On annonçait en fin de semaine un recul de la direction de *Télé Europe*.

Récompense méritée, le prix de la critique a été attribué au *Journal*, feuilleton télévisé qui mettait à nu le lien entre l'information et le pouvoir...

Dimanche 22 juin, FR 3, 20 h 30
Histoire de la France libre
LE GENERAL

Dans cette émission, première de la série, sont interviewés les premiers acteurs du ralliement des forces françaises à de Gaulle, notamment en Afrique.

Mercredi 25 juin, TF 1, 20 h 30
UN PAS DANS LA FORET

C'est vrai que les heures de création augmentent, mais sans que le niveau s'élève pour autant. Ce téléfilm est une suite de clichés et de platitudes sur une famille de marginaux, avec le personnage d'un ex-nazi évoqué de façon fort douteuse.

Jeudi 26 juin, TF 1, 20 h 30
LES INCORRIGIBLES

Une famille d'escrocs qui se voudraient joyeux mais qui, malgré leur bonne volonté n'arrivent pas à nous dérider.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Une délégation de l'Assemblée populaire de Chine à Paris

Sur invitation de l'Assemblée française, Deng Yingchao, vice-présidente de l'Assemblée nationale chinoise, veuve de Chou-En-Lai, vient d'effectuer une visite en France.

La délégation a rencontré le président de la République, le président de l'Assemblée, le président du Sénat, le premier ministre et le maire de Paris.

Il faut noter que c'est la première visite à un si haut niveau entre les assemblées chinoise et française.

Ensuite la délégation chinoise est invitée par le Parlement européen à Strasbourg. Mme. Deng Yingchao a apprécié « la coopération amicale entre la Chine d'une part, la France et les autres pays d'Europe occidentale d'autre part » comme « très importante pour la sauvegarde de la paix mondiale ».

Sur notre photo : Deng Yingchao, (première à gauche) lors de la 3ème session du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale chinoise.

Un Afghan témoigne

En 78, Taraki aidé par Moscou, renverse le roi Daoud et prend le pouvoir. Amin devient son premier secrétaire. Est-ce que, après ce coup d'Etat, le peuple a vu sa situation s'améliorer ?

biance indirectement religieuse.

Et quand il y a eu des arrestations massives dans les villages, des bombardements, etc., alors ça a été un déchément.

Le peuple entendait dire que les Russes entraient en masse à Kaboul, qu'ils prenaient des postes importants dans les ministères de la Défense, de l'Intérieur, etc. Alors, il a compris qu'on allait même perdre notre indépendance, que c'étaient les Russes qui faisaient les plans.

L'URSS a prétendu après son intervention directe et massive qu'elle ne soutenait pas Amin.

Du temps où Taraki était au pouvoir, les contradictions ont commencé à s'aggraver entre Taraki et Amin (...). En même temps, l'opposition se manifestait contre le gouvernement, aussi bien de la part des paysans que des étudiants ou des intellectuels. Il fallait donc un changement pour calmer le peuple parce que dans les prisons il n'y avait même plus de place. Et ce chan-

ment massif de la police, arrestation de près de 3000 personnes en une semaine, etc.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a d'ailleurs condamné à l'unanimité « la répression massive » contre la population noire, demandé la libération des prisonniers politiques et insisté pour que l'embargo sur la livraison d'armes au régime raciste de Pretoria soit scrupuleusement respecté.

PONTS ET ROUTES COUPES : LA RESISTANCE CAMBODGIENNE A L'ŒUVRE

Le retour de la saison des pluies au Cambodge voit une recrudescence des activités de guérilla lancées par la résistance du Kampuchea démocratique (dite « Khmers rouges »).

Selon un reporter de l'agence UPI, les ponts sont fréquemment dynamités, les routes coupées et il est dangereux de quitter les grands axes ou de voyager de nuit. D'ailleurs, il y a quelques semaines, un convoi militaire vietnamien parmi lequel avait pris place le journaliste australien Burchett (dont les articles encensent l'occupation vietnamienne au Cambodge), avait été attaqué en pleine route nationale menant de Battambang à Phnom-Penh. Autre indice révélateur de l'activité de la résistance, dans toutes les régions : le 21 mai, les ambassades soviétique et vietnamienne en plein centre de la capitale ont été attaquées à la mitrailleuse et un garde a été tué. Un dépôt de munitions a sauté dans la ville de Kompong Cham.

Confirmant les déclarations du Kampuchea démocratique, le reporter d'UPI signale qu'environ 2000 soldats vietnamiens ont déserté pour gagner la Thaïlande depuis l'année dernière.

NOUVELLES-HEBRIDES : QUI SE CACHE DERRIERE LES « FRANCOPHONES » ?

Après 74 ans d'occupation commune franco-anglaise de l'archipel des Nouvelles-Hébrides dans l'océan Pacifique, la France et la Grande-Bretagne avaient finalement dû se plier à la volonté d'indépendance exprimée par la majorité des habitants de l'île. C'est la date du 30 juillet qui avait été choisie pour la fête de l'indépendance.

Mais cela n'était pas du goût de tout le monde, en particulier du parti Veramana, composé surtout de colons français, pudiquement appelés « francophones ». Car l'autre parti, le Vap, avait remporté les suffrages des électeurs aux élections législatives de novembre 1979, obtenant du même coup le gouvernement du futur Etat indépendant.

Du coup, on comprend mieux la tentative de sécession dirigée par les « francophones » pour empêcher l'accès à l'indépendance. Il faut remarquer l'appui particulièrement intéressé de plusieurs hommes d'affaires étrangers aux « insurgés ». Comme celui de cet Américain du Nevada, extrémiste de droite, ou celui d'une fondation des Pays-Bas, dirigée par un magnat richissime.

L'objectif de ces hommes d'affaires serait de créer au Nouvelles-Hébrides « un paradis fiscal ».

Comme le peuple ne connaissait pas ces nouveaux dirigeants qui n'avaient pas de racines populaires, la population attendait de voir ce qu'ils allaient faire sur le plan pratique.

Mais devant les règlements de compte entre les deux fractions au pouvoir (Kalq et Parcham), le peuple était de plus en plus certain que ces gens-là ne voulaient que le pouvoir, des postes importants. En plus, ils étaient de plus en plus connus comme prosoviétiques.

Le peuple se demandait « Qu'est-ce qui va arriver ? Ils nous prennent nos personnalités religieuses ». Il faut savoir que les petits villages sont sous la domination des chefs religieux qui comptent beaucoup. Toutes les cérémonies, mariages, enterrements, fêtes, sont organisées dans une am-



Le 11 janvier, 1000 Afghans attaquaient la prison de Policharki. La foule communique avec les prisonniers.

« J'étais dans Kaboul occupée »

Le soutien concret au peuple afghan commence à prendre forme en France, à l'appel de divers comités humanitaires ou politiques.

C'est ainsi que, suite au meeting « Six heures pour l'Afghanistan » qui s'est tenu à Paris le 6 juin, le comité d'initiative composé de nombreuses personnalités a lancé un appel public « pour le soutien à la résistance du peuple afghan ». Un « comité Afghanistan » devrait se créer dans le prolongement des 6 heures.

D'autre part, nous avons rencontré un patriote afghan de retour de Kaboul. Lors du meeting du 6 juin, il avait apporté son témoignage personnel, particulièrement dramatique, sur la répression qui a frappé les lycéens et les étudiants de la capitale, surtout les jeunes filles, au mois de février.

Il nous parle des régimes de Taraki puis d'Amin, installés à Kaboul par le coup d'Etat prosoviétique d'avril 78, de l'unité de la résistance populaire et de la création en France d'un comité de patriotes afghans.



Cette petite fille a été brûlée au napalm

gement avait été décidé par les stratèges russes. Leur objectif, c'était que Taraki (section Kalq) se rallie à la section du Parcham qui était déjà à l'extérieur et qu'il suive une politique plus modérée en se montrant moins brutal et en respectant un peu plus la culture afghane (y compris l'Islam).

Mais Taraki a été pris de vitesse par Amin qui est sorti gagnant. Et quelques jours plus tard, quand Amin s'est nommé secrétaire général du parti, président de la République et chef des armées, à la radio on a entendu le message de félicitations de Brejnev et du comité central du parti de l'Union soviétique, souhaitant bon courage à Amin pour gouverner le pays.

Mais sous Amin les choses sont allées de plus en plus mal. Amin était de plus en plus marqué comme valet des Russes : dans tous ses discours, il disait : « Celui qui met en doute l'amitié afghano-russe est un contre-révolutionnaire, antinationnaliste, chauviniste, il faut l'abattre ».

Est-ce que les Russes ont continué à aider le régime mis en place par Amin ?

Oui, ça s'était très clair, très net. On voyait l'arrivée des armées soviétiques, des chars, des avions. Par exemple, c'est sous le régime d'Amin qu'il y a eu la grande guerre du Sud, le massacre de Khunar. Et tous les avions étaient pilotés par les

Russes, il y a des témoins très précis. Tous les jours, quand j'allais au travail, je voyais 12, 14, 16 hélicoptères qui partaient vers le sud, là où était le point chaud de la résistance.

Le gouvernement d'Amin, c'était vraiment fasciste à tous points de vue : répression, emprisonnements, massacres collectifs. La nuit, vers 1 ou 2 heures du matin, les gardes faisaient sortir 100, 200 ou 300 prisonniers, ils les emmenaient sur un terrain militaire et là, ils les enterraient vivants avec des bulldozers.

Et les Russes ont participé à ces massacres. Je le sais parce que j'ai discuté après l'invasion soviétique avec un membre du centre des services secrets afghans. Il m'a raconté que juste avant l'arrivée des troupes russes, il a été chargé avec ses collègues de tuer les prisonniers pendant 20 nuits. Tous les soirs, il tuait entre 400 et 500 prisonniers. Tous les soirs, pendant 20 jours ! Après l'arrivée des Russes, il allait toujours à son travail, mais il a compris qu'on allait l'éliminer. Il a vu un spécialiste russe des services secrets qu'il avait déjà rencontré.

Le Russe lui a demandé de lui donner son revolver, puis il lui a dit : « Pourquoi avez-vous participé aux massacres et aux tortures des prisonniers pendant 20 jours ? ». Alors, il a répondu : « Mais tous les ordres qu'on recevait venaient de vous. Vous nous disiez : "Torturez, »

posent notre population : des Hazaras, des Pachtoons, des Tatzeks, des Ouzbeks. Et ils se sont retrouvés dans le même camp.

Au sud-ouest de Kaboul, on trouvait un mélange de différentes ethnies qui ont des religions distinctes : Chites, Sunnites, etc. Mais ils se sont rassemblés contre le gouvernement local, ils attaquaient ensemble les convois militaires qui passaient sur les routes.

Autre exemple : dans le passé, les nomades pachtoons qui élèvent des moutons, les vendaient sur les marchés de Kaboul. Mais depuis que les Hazaras sont menacés de famine, les Pachtoons emmènent leurs troupeaux sur les chemins : de montagne vers les camps des Hazaras pour leur donner de quoi manger. Et à Kaboul, on ne trouve plus de viande en quantité suffisante parce qu'elle passe dans les camps de résistance.

Peux-tu nous parler des manifestations d'étudiants à Kaboul au mois de mars ?

Le soulèvement des étu-

dants à Kaboul au mois de mars est très important parce que Babrak Karmal et les Russes disaient toujours que les résistants étaient des féodaux, des rebelles, des voleurs, des agents américains ou chinois. Mais le soulèvement des étudiants a montré que ce n'était pas vrai.

En Afghanistan, on a un respect très important pour les femmes. C'est pourquoi quand les étudiants ont fait le plan des manifestations, ils ont pensé mettre les filles au premier rang, croyant que les soldats ne leur tireraient pas dessus. Mais à la fin, la troupe a tiré sur les femmes, sur les filles. Et ça, c'est insupportable pour les Afghans de battre les femmes, de fusiller les jeunes filles. A cause de tous ces sacrifices, les manifestations ont repris à Kaboul, plus largement.

On a dit que différents fronts de résistance avaient comme mot d'ordre : « Ni l'Est, ni l'Ouest » ?

Oui, ça s'est dit dans différents fronts. Ils veulent un pays indépendant, la libéra-

tion de l'Afghanistan.

Est-ce que tu peux nous parler de la création en France d'un comité des patriotes ?

Me retrouvant en Europe, loin de la résistance afghane, loin de tous les compatriotes qui sont lancés dans la guerre face aux Russes, je suis très content qu'on soit arrivé à créer un comité des patriotes afghans. Au niveau de Paris, il réunit une vingtaine d'Afghans. Mais il prendra de l'importance quand on réunira nos compatriotes dans les différentes provinces et quand on passera sur le plan pratique. Notre objectif, c'est de faire entendre la voix du peuple afghan qui se trouve engagé dans une guerre inégale, sans armes, face aux avions ultra-modernes et aux 140 000 soldats russes. Il est aussi très important d'apporter une aide matérielle et morale pour la résistance de l'intérieur. Il faut prendre contact avec tous les partis de gauche qui condamnent l'intervention soviétique en Afghanistan et travailler ensemble.



Des résistants afghans

La CEE et la Palestine



Sans déboucher sur une initiative européenne, les 9 pays de la communauté européenne ont adopté collectivement une position plus avancée sur le problème du Proche-Orient et de la Palestine.

Globalement, on peut dire que ce sont les positions françaises qui ont prévalu au sommet de Venise. C'est-à-dire :

— En tant que peuple (et non plus réfugiés), les Palestiniens peuvent exercer leur droit à l'autodétermination.

— L'OLP doit être associée aux négociations. Elle est donc reconnue, mais la déclaration ne va pas jusqu'à la considérer comme « l'unique représentante légitime du peuple palestinien ».

— Israël doit se retirer des territoires occupés depuis 67. Mais le droit à l'existence d'Israël est également mentionné. Ce qui équivaut à légitimer l'occupation des territoires palestiniens d'avant 67.

En Israël, les réactions gouvernementales ont été très dures contre la déclaration des 9. Le premier ministre israélien, Begin, a rejeté formellement le contenu de la déclaration, « nouvelle capitulation munichoise devant le chantage dictatorial ».

Pour le bureau de l'OLP, la déclaration européenne constitue « un premier pas encourageant mais non suffisant », comprenant « des éléments positifs et importants ».

Mais, pour le porte-parole de l'OLP, « l'Europe continue de faire silence sur 3 points essentiels : 1) La reconnaissance de l'OLP comme « unique » représentante du peuple palestinien. 2) Le droit des Palestiniens à un Etat indépendant. 3) Le droit inaliénable au retour ».

RAID RACISTE CONTRE L'ANGOLA

L'armée raciste d'Afrique du Sud a lancé un raid en territoire angolais contre un camp de réfugiés noirs namibiens. L'attaque a fait plus de 200 morts parmi les réfugiés, tandis que 16 soldats racistes sud-africains étaient tués sous les coups de la riposte angolaise.

C'est le raid raciste le plus meurtrier lancé en territoire étranger depuis deux ans.

GAZ TOXIQUES SOVIETIQUES EN ERYTHREE ET AU CAMBODGE

Dans un message adressé au secrétaire général de l'ONU et à la Croix rouge internationale, le Front populaire de libération de l'Erythrée appelle l'ONU à intervenir pour empêcher l'usage de gaz toxiques, livrés par l'URSS au régime éthiopien pour anéantir la résistance du peuple érythréen.

Ces gaz toxiques soviétiques, dont l'envoyé spécial de la Fédération internationale des droits de l'homme a mentionné l'utilisation contre la résistance afghane, sont aussi utilisés au Cambodge par l'armée vietnamienne. Du 27 au 30 mai, les soldats vietnamiens ont empoisonné les rivières dans la province de Koh-Kong, à l'ouest du Cambodge. Il y a eu 6 tués, dont 3 enfants, 5 blessés graves, dont 2 femmes enceintes qui sont dans un état de choc, et 20 autres personnes ont été empoisonnées.

RENCONTRE SINO-IRANIENNE

De source gouvernementale norvégienne, on apprend que les ministres chinois et iraniens des Affaires étrangères, MM. Huang Hua et Sadegh Ghotzadeh, ont eu un entretien à huis clos à Oslo, jeudi 12 juin. L'entrevue a porté sur la situation internationale, en particulier sur l'intervention militaire soviétique en Afghanistan et sur les menaces de l'URSS dans la région du Golfe.

On sait que la Chine comme l'Iran ont fermement condamné l'occupation de l'Afghanistan.

IL Y A 4 ANS, SOWETO

Malgré toutes les interdictions, la population noire d'Afrique du Sud a tenu à célébrer le 4e anniversaire de la révolte de Soweto, noyée dans le sang le 16 juin 1976. Grèves, boycott des transports et de certains magasins, annulation des compétitions sportives : on n'est pas prêt d'oublier les 600 morts de 1976.

Pourtant, les dirigeants racistes sud-africains, de plus en plus paniqués à l'idée qu'il leur arrive le même sort qu'à leurs comparses de l'ex-Rhodésie, avaient pris de nombreuses mesures répressives pour empêcher l'anniversaire : rassemblements interdits jusqu'à la fin du mois, déploie-

VÉCU

Une femme communiste se souvient...

Une ouvrière raconte. Presque vingt ans de lutte, militante au PCF et dans différentes organisations de femmes. Elle s'explique aujourd'hui auprès d'un groupe de femmes, elle qui a gardé « dans l'ombre ses sentiments marxistes-léninistes ».

Avant 36, il y avait le Comité des femmes contre la misère et la guerre. C'était des femmes communistes. Elles se réunissaient dans les cafés. Les ouvriers étaient trop mal logés, c'était impossible de se réunir chez les gens. On connaissait des cafés. Il y en avait qui nous prêtaient leur salle. Ce qu'on faisait? On luttait contre l'exploitation dans les usines, et pour de meilleures conditions de vie des ouvriers.

C'était beaucoup plus dur que maintenant. Les femmes étaient complètement étouffées par les conditions de vie difficiles. Il y avait un chômage terrible depuis 4 ans, et peu de femmes travaillaient. Après, pendant la guerre, elles ont été obligées de travailler, et ça a aidé à l'émancipation des femmes. Dans le PCF, il y avait peu de femmes. J'étais seule dans ma cellule. Une fois je leur ai demandé : « Mais où sont vos femmes? Vous ne les éduquez pas? Vous ne leur dites rien de ce qu'on fait? » C'était difficile. Elles n'étaient pas éduquées comme vous maintenant. Il y a eu des progrès. Moi, j'ai un CAP. Même quand on n'a pas d'instruction, si on milite, on s'éduque, on s'épanouit. Militer, c'est l'épanouissement de la femme, c'est la libération!

Après 36, grâce à nos luttes, on n'avait plus rien à demander. Vous comprenez, on avait tout eu : la semaine de 40 heures, les congés payés...

Et puis il y a eu la Guerre d'Espagne. Alors on s'est lancé à fond là-dedans. On savait qu'après eux, ce serait nous. On faisait des collectes, on ramassait tout ce qu'on pouvait pour l'Espagne, des vêtements, du lait, tout... Les dimanches passaient comme ça.

C'est en 36 que le Comité des femmes contre la misère et la guerre a fusionné avec le Comité mondial des femmes. Après la guerre, c'est devenu l'UFF. Le Comité mondial des femmes, c'était des petites bourgeoises anti-fascistes. On faisait des fêtes, des bals, on invitait des chanteurs, on collectait de l'argent.

Mais c'était plus pareil. Beaucoup de femmes communistes ont refusé d'aller au Comité mondial des femmes. C'était des bavardages, c'était pas du travail.

Après 36, dans les municipalités communistes, il y a eu aussi les colonies de vacances, et le patronage, le jeudi. C'est Paul Vaillant-Couturier qui nous a éduqués. C'était bénévole.

La guerre approchait. Dans les cellules, on a commencé à s'organiser par trois. Pendant la guerre, même pendant l'occupation quand les hommes sont revenus, il y avait beaucoup de femmes dans la Résistance. Il n'y avait plus de réunions de cellule. Il n'y avait plus de travail communiste, seulement un travail dans la Résistance.

Ils recherchaient les communistes, il fallait faire attention. Une fois, à une station de métro, un ancien camarade me rattrape. Il me dit : *Je suis poursuivi par les flics... Et puis tout d'un coup : Et toi, tu milites? Je me suis dit : Il sait qu'il est poursuivi, il me demande ça, ou bien il est fou, ou bien c'est un salaud. Il risque de me faire arrêter. Alors je lui ai répondu : Tu es fou! Mon mari est parti, j'ai deux gosses, je ne fais plus rien.*

J'ai su après qu'il en avait fait arrêter beaucoup, une quinzaine.

J'étais dans une usine de masques à gaz, déléguée, pour mon atelier, dans le syndicat unique obligatoire, celui des fascistes. On y était pour faire du travail clandestin. Il fallait élire un représentant au niveau de l'usine. Ils ont présenté une femme, c'était la maîtresse du patron. Ils ont tous voté pour, sauf moi. J'ai dit : elle couche avec le patron, elle ne peut pas défendre les ouvriers. Elle n'a pas été élue. Ils n'ont pas osé. J'ai su après qu'elle couchait aussi avec l'Allemand et qu'elle était à la Gestapo.

J'ai attendu, mais rien. J'ai détruit tous les papiers du syndicat. Mais la Gestapo n'est pas venue chez moi.

Quelquefois, on a des chances, comme ça. Mais c'est plus d'une fois qu'on a eu le ventre vide...! Elle ajoute : après la Libération, on a compris que c'était une trahison pour nous, quand il a fallu rendre les armes. Puis, il y en a qui sont arrivés dans le Parti et qu'on n'avait jamais vu avant, dans la Résistance. On ne faisait plus rien. Ça sentait le révisionnisme.

J'ai encore eu de la patience, j'ai tenu jusqu'en 53.

Elle était très heureuse de se retrouver avec nous. D'y retrouver un peu de la fraternité qu'elle a connue autrefois. Nous, nous étions tout émus par son dynamisme, sa simplicité, son élan révolutionnaire encore intact, malgré toutes les épreuves, et sa confiance... en nous! C'est à nous de continuer maintenant!

Un groupe de femmes

PRATIQUE

Orientation scolaire : ne vous laissez pas désorienter

Les décisions d'orientation sont prises en fin d'année scolaire par le Conseil de classe de troisième trimestre; si les parents sont en désaccord persistant avec ces décisions, ils peuvent faire appel : soit à la commission d'appel — le dossier de l'élève est examiné par un ensemble de personnes dont la plupart ne font pas partie du collège d'origine —, soit à l'examen d'appel — l'élève passe un examen comportant les matières principales, qui diffère selon la section demandée —

Une fois la décision prise au niveau du collège (ou bien transformée par les résultats de l'appel), tout n'est pas fini.

Pour ce qui concerne les passages en 4ème ou bien en seconde générale, la procédure s'arrête là, l'élève aura automatiquement une place à la rentrée du moins en ce qui concerne le district.

Par contre, pour ce qui concerne les orientations décidées en CAP, BEP, Brevet de technicien ou seconde technique, on pourrait dire que les choses ne font que commencer; se pose en effet, alors, le problème de l'affectation.

QU'EST-CE QUE L'AFFECTATION?

On peut dire globalement que c'est le fait d'obtenir une place dans un établissement de l'Éducation nationale, qui se passe au niveau de l'inspection académique.

Comment cela se passe-t-il?

Dans un premier temps, ce qu'on appelle une « commission de répartition » ventile les places par district (un district est composé d'un lycée et de plusieurs collèges). Ce qui veut dire que, pour un tel district, elle donnera 5 places en BEP électronique, 15 places en mécanique auto, 50 places en mécanique générale.

Dans un second temps, se réunit une

commission d'affectation qui siège au niveau du district. Elle connaît à l'avance le nombre de places attribuées au district et doit, sur dossier scolaire, choisir les élèves pour garnir les places libres.

Pour de nombreux CAP et BEP, le nombre de places est insuffisant par rapport aux demandes, c'est-à-dire, en fait, par rapport aux décisions des Conseils de classe. Et, bien entendu, c'est dans les professions les plus demandées que le décalage se fait cruellement sentir.

QUE SE PASSE-T-IL SI L'ÉLÈVE N'OBTIENT PAS DE PLACES?

On examine d'abord le 2ème et 3ème vœux, si la famille en a émis, et on essaye d'en trouver une.

Les familles qui n'ont pas obtenu de places début juillet l'année dernière ont reçu une lettre de l'Inspection académique leur disant qu'on s'occupait d'elles et de s'adresser au CIO dont elles dépendaient (CIO : Centre d'information et d'orientation, im-



planté dans chaque district scolaire pour assurer l'information personnelle et l'accueil du public).

Que s'est-il passé en fait à la rentrée?

Les CIO reçoivent au mois de septembre une liste de places disponibles qu'ils proposent aux familles. Grosso modo cette liste est en fait constituée de places dans des établissements difficiles d'accès (sauf les places offertes sur Paris) ou bien représentent des formations peu demandées.

Quand ils arrivent à dépanner les familles, c'est donc rarement en accord avec le premier désir de celles-ci.

— Bien distinguer l'orientation de l'affectation. La décision d'orientation se prend au niveau du Conseil de classe et dans le collège. L'affectation (qui attribue ou non une place) se fait au niveau de l'Inspection académique. Essayez donc d'être au courant à l'avance des sections où il y a peu de places pour envisager des solutions de secours (bien entendu demandez quand même la section désirée en premier, même si vous savez qu'elle est difficile d'accès).

— Renseignez-vous le plus possible auprès du prof principal, du conseiller d'orientation, de l'administration, du CIO de votre district.

— S'inquiéter de savoir début juillet si l'enfant est inscrit dans un établissement. Si vous ne recevez rien à ce moment-là, il y a de fortes chances pour qu'il n'ait pas obtenu de place.

— Savoir que la majorité des sections techniques traditionnellement masculines sont en fait ouvertes aux filles.

D'après renseignements de l'Union locale CFDT Yerres (91).

FLASH-ÉCONOMIE

• L'OPEP prête à financer le développement dans le tiers-monde • Pour 5 millions de retraités : la baisse • Le CNPF innove

La 57e conférence des pays producteurs de pétrole organisés au sein de l'OPEP vient de se tenir à Alger. Dès son ouverture a été réaffirmée la volonté de la solidarité de l'ensemble des pays du Tiers Monde. « L'organisation doit être utile au Tiers Monde. Elle doit être un instrument de lutte, de revendication, de tous les pays en développement ». A ce sujet, l'OPEP souhaite la création d'une institution permettant la « recyclage et le financement du développement sous le contrôle de l'OPEP et ouverte au Tiers Monde ».

Voilà qui vient apporter un nouveau démenti aux propos démagogiques de tous nos grands bourgeois qui, feignent de s'intéresser au sous-développement pour masquer leur rogne contre l'organisation des pays producteurs de pétrole. Ils s'attachent en effet à diviser les pays du Tiers Monde entre ceux producteurs de l'or noir et ceux qu'ils appellent complaisamment le Quart Monde, non producteur de cette richesse!

Les ministres de l'OPEP se sont orientés vers une formule de prix plancher-prix plafond, comme à Genève, en juin de l'an dernier. C'est ainsi qu'ils se sont entendus pour porter le prix de base du pétrole à 32 dollars et limiter la fourchette supérieure à 37 dollars. En conséquence, l'Irak, le Koweït et le Qatar, qui sont en-dessous du niveau de 32 dollars, vont pour

s'aligner sur ce prix de référence, augmenter le baril de 1 à 2 dollars.

D'autre part, afin de protéger ses réserves, l'OPEP a jugé nécessaire de réduire de 2 millions de barils par jour le niveau global de production.

Enfin le principe de l'alignement des prix du gaz sur ceux du pétrole a été réaffirmé.

Quelque 5 millions de travailleurs retraités ont perçu cette année des pensions de Sécurité sociale considérablement diminuées. En effet, ces retraités sont indexés sur les salaires de l'année précédente; et comme ces derniers sont loin d'avoir suivi la hausse des prix, il en est de même pour ces retraités. Qu'on en juge : elles vont connaître en 1980, au total, une hausse de 10,8% alors que la hausse du coût de la vie sera, elle, de près de 13%.

Fauroux, patron de St Gobain-Pont-à-Mousson, vient de rédiger un rapport à propos de l'innovation et de la recherche. Ce rapport, qui porte le nom de l'auteur, exprime la position du CNPF. L'innovation sera justement un des grands thèmes des assises du patronat qui doivent se tenir à Strasbourg en octobre prochain.

Ce qu'il propose : porter les dépen-

ses dans ce domaine à 2,2% de la production intérieure brute (ensemble de la production française), contre 1,8% actuellement, ce qui ne représente pas moins de 68 milliards de francs en 1985 (contre 48 milliards actuellement)!

Pour cela, il exige un soutien financier encore plus grand de la part de l'Etat. A cette fin, deux axes :

— il réclame un doublement des crédits dits de contrats de programme gérés par le Fonds de la recherche et de l'aide à l'innovation. Coût de la mesure : 500 millions de francs;

— il demande également une réforme de la fiscalité permettant aux firmes qui innover de « déduire du bénéfice soumis à l'impôt une somme égale à la moitié de l'accroissement en francs constants, par rapport à l'exercice précédent de leurs dépenses de recherche et de développement ».

Très concrètement, de tels avantages financiers pour les grands monopoles, cela signifie prendre l'argent dans la poche des travailleurs, notamment par un accroissement des impôts et taxes, et... un budget d'austérité encore plus grand.

Bref, des « sacrifices » pour les travailleurs apportés sur l'autel de l'innovation... pour de plus gros profits des trusts.

Catherine LEMAIRE

Il y a 40 ans la débâcle. Pourquoi ?

Interview de Gilles Ragache

Voilà 40 ans, presque jour pour jour, c'était la débâcle. Des colonnes de réfugiés — mitrailés, bombardés par les stukas nazis — déferlaient sur les routes pour fuir l'avancée de l'occupant. Une campagne qui dura 42 jours mais qui fut très meurtrière : 125 000 morts, 350 000 blessés, 10 000 victimes civiles. Pourquoi une défaite si rapide alors que les forces

étaient sensiblement équivalentes ? Il semble bien que les alliés franco-anglais aient perdu la bataille de France dès l'instant où ils se sont mis à oublier la leçon de l'Ethiopie, puis celles de l'Espagne, de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et même celle cruelle de la Pologne. Pourquoi cette attitude de capitulation devant un ennemi qui ne demandait la paix après chaque

invasion que pour mieux préparer l'annexion suivante ? 40 ans après, l'heure est aux commentaires. Or, la télévision, la radio, les journaux, sont muets sur les causes de la capitulation et de la défaite. Gilles Ragache, historien, auteur des *Années munichoises* a bien voulu nous donner son point de vue.

POURQUOI «LES ANNÉES MUNICHOISES 1938-1940» ?

Le découpage 38-40 n'est pas courant : on a soit 39-40 soit 36-40. 39-40, cela revient à parler de la guerre pour elle-même sans voir ses racines immédiates. On place souvent Munich dans la suite du Front populaire.

Il y avait, dans la mémoire de l'opinion publique de l'époque, le traumatisme de la première guerre mondiale. C'est au cours de l'automne 38 que l'engrenage de la guerre va se précipiter et le clivage s'approfondir entre ceux qui ne croient pas à la guerre et ceux qui pensent que le nazisme a une nature guerrière, qu'il vaut mieux livrer la bataille dans les meilleures conditions possibles, donc par exemple qu'il faut apporter un soutien à l'Espagne républicaine.

Il s'agit plus, à travers Munich, d'un clivage «guerre-paix» que droite-gauche, avec une dominante munichoise à droite (il faut en excepter le phénomène de Kéris et de Gaulle).

Mais, jusqu'à l'été quarante — campagne de France incluse —, a subsisté l'illusion que les démocraties pouvaient coexister avec le nazisme et très longtemps (jusqu'à Rethondes), certains ont pu croire qu'il était possible de soustraire une moitié de la France au nazisme et lui éviter un sort trop dur. Par la suite les termes de l'armistice n'ont pas été respectés : la Zone Nord a été rattachée à la Belgique,

l'Alsace-Lorraine incorporée au Reich, la côte Ouest est devenue zone militaire.

Tu parles dans ton livre de l'intervention en Sarre, opération complètement escamotée dans les émissions historiques, de quoi s'agit-il ?

L'opération en Sarre a été présentée comme une opération de couverture de la ligne Maginot. En fait, cette intervention était prévue par le pacte d'alliance franco-polonais : il était stipulé dans le pacte d'alliance franco-polonais que l'armée française engagerait au moins 35 à 40 divisions dans les 5 jours qui suivraient une agression contre la Pologne. Le 5 septembre, l'offensive se faisait avec des moyens limités, il manquait l'aviation moderne et les chars lourds susceptibles de franchir la ligne Siegfried. L'avance est arrêtée sur ordre de l'état-major. On fait reculer les troupes qui sont allées au-delà de leur objectif. En transformant ce qui aurait dû être une offensive en simple opération de couverture, l'état-major et le gouvernement ont laissé anéantir l'armée polonaise. Alors que la guerre de Pologne a duré du 1er septembre au 4 octobre, en octobre les troupes polonaises poursuivaient toujours les combats dans les forêts de l'Est et dans l'avant-port de Dantzig, dès le 12 septembre l'état-major français annonce que la Pologne est vaincue et que toute aide est devenue inutile.

France. Dans leur idée donc, si on installe un régime fort en France, on peut s'entendre avec Hitler. Or Hitler a bien sûr des visées annexionnistes, ce qui n'est pas contradictoire avec son anticommunisme et sa haine des démocraties. Par ailleurs, les dirigeants français ont gravement sous-estimé l'adversaire et surestimé leurs propres forces.

Vendredi 20 juin
de 17h à 19h
Gilles RAGACHE
signera son livre
Les années munichoises
à la librairie
Les Herbes sauvages
70, rue de Belleville
75020 Paris

Pour Hitler la diplomatie est une arme au même titre que les panzers

Pour toi y a-t-il une stratégie munichoise ?

La stratégie munichoise, côté hitlérien, consiste à s'emparer de territoires qui — en soi — ne justifient pas la guerre et à affirmer la main sur le cœur : «c'est la dernière fois». Après chaque conquête, Hitler revendique des possibilités d'entente et lance une offensive diplomatique de détente. Après l'annexion de l'Autriche, les nazis déclarent qu'aucune menace ne pèse sur Prague. Après l'occupation du territoire des Sudètes, Hitler dit à qui veut l'entendre que la Tchécoslovaquie ne l'intéresse plus : «Nous ne voulons pas de Tchèques dans le Reich». Après son entrée dans Prague : «C'est la dernière revendication territoriale que j'ai à formuler en Europe ...» avait déclaré le Führer le 28 septembre 1938 en parlant de la Tchécoslovaquie. «J'ai dit que l'Alsace-Lorraine n'existe pas pour nous ... Maintenant tous les litiges territoriaux entre la France et l'Allemagne sont supprimés». C'était le 26 septembre 1938, 2 jours avant Munich. Moins de deux ans plus tard, l'Alsace-Lorraine est rattachée directement au Reich (1940).

Pour Hitler, la diplomatie fait partie d'une stratégie d'ensemble, c'est une arme au même titre que les panzers, un moyen de désorganiser et de diviser l'adversaire. Il évite de menacer directement les intérêts de l'Occident. Quand il le fera véritablement, alors là, il ne préviendra pas.

La domination de quelques grands chefs d'état qui décident à la place des petits peuples — sans demander l'avis ni des Autrichiens ni des Tchèques — c'est aussi cela la stratégie munichoise.

Les éléments de la bourgeoisie française collaboratrice di-

solution de la crise sociale ouverte depuis 36 et les luttes du Front populaire résidaient dans l'ordre et la construction d'une Europe anti-bolchévique et fasciste. Au niveau dirigeant, le fait d'avoir Weygand, Pétain (et Laval en coulisse) n'a fait qu'accélérer la défaite par souci de l'ordre social. A la suite du Front populaire, Weygand avait la hantise que la guerre ne se

transforme en mouvement insurrectionnel style espagnol. Il y avait dans la grande bourgeoisie un groupe d'extrême droite très puissant et globalement favorable aux théories nazies ; ceci n'exclue pas que, par la suite, des Croix de Feu rallient la résistance du fait d'un profond sentiment anti-allemand et nationaliste. Il faut aussi parler de l'action non négligeable menée par la 5ème colonne, et notamment par le Comité France-Allemagne qui, sous couvert d'action culturelle, gagnait des jeunes gens au fascisme et aux théories nazies. Otto Abetz, responsable de ce Comité, devint — après la victoire des Nazis — carrément ambassadeur de l'Allemagne en France. La 5ème colonne joua un rôle important, celui de renseigner l'armée nazie sur l'état précis des troupes françaises et leurs positions. Les membres de cette 5ème colonne étaient recrutés parmi des Alsaciens pro-allemands, dans l'extrême droite, mais aussi par des contacts que des membres des Jeunesses hitlériennes avaient noués dans les Auberges de Jeunesse françaises.

C'est l'état-major qui livre des soldats français aux allemands

L'ordre social était l'obsession de Weygand, au point qu'il préférerait voir les soldats français prisonniers plutôt qu'insoumis. Des unités entières furent consignées dans leurs casernes avec l'ordre d'attendre les Nazis. On fit ainsi rembarquer les troupes qui se trouvaient en Norvège. Les soldats mobilisés étaient dangereux à deux titres : il y avait le risque qu'ils gagnent l'Angleterre ou bien qu'ils poursuivent la lutte en francs-tireurs sur le sol national. Le fait qu'il y ait 1 million et demi de jeunes soldats derrière les barbelés a constitué un handicap pour la mise en place de la résistance et l'a privée de ses forces vives. On peut dire que la capture des hommes a été favorisée par le haut État-Major. Celui-ci a refusé de démobiliser les 400 000 hommes de l'armée des Vosges qui, occupant une poche très vaste, auraient très bien pu se fondre dans la population. 35 000 hommes, en effectuant une percée à Belfort, ont cependant pu gagner la Suisse. Refuser de donner les ordres de dispersion et regrouper les unités revenait à les livrer aux Nazis. Ainsi 30 000 hommes qui se trouvaient dans le Massif central auraient très bien pu passer en zone Sud. Résultat : ils ont

la moitié ont été sciemment livrés.

La France a été le seul pays occupé par les Nazis dont le gouvernement ait accepté de capituler. Les rois de Norvège, des Pays-Bas, une partie du gouvernement belge (le roi de Norvège s'est battu jusqu'au 10 juin 40), tous se sont rendus à Londres afin d'y poursuivre la lutte. Les Polonais ont reconstitué une légion de 40 000 hommes en France, une légion tchèque a aussi combattu aux côtés des alliés. Or la marine était intacte, il restait une grande partie de l'aviation. Lebrun et Paul Reynaud auraient pu gagner l'Angleterre avec l'or de la Banque de France comme l'ont fait tous les autres gouvernements. Le gouvernement aurait même pu établir la capitale aux Antilles ou en Afrique, ou même à Bordeaux ou Toulon près de la flotte, mais surtout pas à Vichy à 30 km de la ligne de démarcation à proximité des lignes allemandes sans aucun recours. Même le choix de la nouvelle capitale relève d'une politique munichoise.

Propos recueillis par
Léon CLADEL

Gilles Ragache est coauteur avec Alain Delale de «La France de

Un répit de 8 mois laissé aux nazis

Pendant toute la drôle de guerre, aucun objectif économique n'a été bombardé. Pourtant la Sarre est une région très importante du point de vue économique. Les puits de charbon de la Sarre étaient à portée de la ligne Maginot (20 ou 30 km selon les pièces d'artillerie). La Sarre, c'est aussi des usines de métallurgie indispensables à l'industrie de guerre. La voie ferrée principale qui longe le Rhin constituait l'épine dorsale de l'économie allemande. Les soldats regardaient passer les convois mais ne tiraient pas. Réciproquement, l'artillerie allemande pouvait démolir l'usine Stiring-de Wendel à la frontière sarroise ou le complexe de Forbach, elle ne l'a pas fait. Pendant la drôle de guerre, les allemands ont peu bombardé les usines ou les carrefours routiers. Côté français, on a risqué la vie de pilotes pour aller bombarder les villes allemandes avec des tracts. Jusqu'au bout on a eu l'illusion qu'il était possible de re-

Alors que la quasi-totalité des forces nazies étaient engagées en Pologne à l'Est, les forces franco-anglaises auraient pu porter un coup fatal à Hitler en pénétrant profondément sur le territoire allemand, au-delà de la ligne Siegfried, et en détruisant toutes les industries. C'est le répit de 8 mois, laissé à Hitler par les Franco-anglais avec la drôle de guerre de septembre à mai, qui permettra aux nazis de moderniser et de renforcer leur équipement militaire au moyen d'une production forcée.

L'état-major avait mis au point un plan de destruction des puits de pétrole du Caucase (en URSS) alors qu'on n'a jamais envisagé de s'en prendre à l'économie nazie.

Les dirigeants français pensaient qu'une fois la Pologne écrasée on pourrait renégocier avec Hitler et le pousser contre l'Est. La guerre n'est pas vraiment engagée contre le nazisme.



QUELS SERONT LES GRANDS AXES DE LA CAMPAGNE QUE TU VAS MENER ?

La situation actuelle est marquée par deux aspects qui sont pour nous indissociables. Il y a une offensive sans précédent du gouvernement et du patronat contre les droits des travailleurs, contre leurs acquis, le pouvoir d'achat, l'emploi, le droit à la santé. Il y a également et c'est très important en ce moment, une attaque contre les différentes libertés démocratiques, politiques et syndicales. Le deuxième aspect, c'est l'aggravation de la situation internationale, en particulier la montée du danger de guerre que manifeste l'invasion soviétique en Afghanistan et la répression sanglante qui s'abat actuellement sur ce peuple qui résiste d'une manière de plus en plus importante.

Ces deux aspects formeront les deux axes de notre campagne à l'occasion des élections présidentielles.

TU SERAS DONC LE CANDIDAT CONTRE GISCARD ET CONTRE LA GUERRE. PEUX-TU PRÉCISER CE QUE SIGNIFIE CETTE FORMULE ?

C'est un mot d'ordre qui vise à résumer notre campagne. Il nous situe clairement aux yeux des travailleurs et définit les objectifs qui sont actuellement à mettre en avant pour la défense de leurs intérêts de classe. Cela permet aussi de nous démarquer de l'ensemble des autres candidats à ces élections puisqu'aucun ne mène et ne mènera la lutte à la fois contre Giscard et contre la montée de la guerre.

DES ALLIANCES POURRONT-ELLES ÊTRE RÉALISÉES AVEC D'AUTRES CANDIDATS POUR EXIGER L'ABROGATION DE CETTE CIRCULAIRE,

Agé de 37 ans, père de 4 enfants, Pierre Bauby est employé comme économiste à l'EDF où il est bien connu pour son activité syndicale.

En 1961-62, alors qu'il est encore lycéen, il participe aux manifestations contre la guerre d'Algérie. Par la suite, il s'engage dans le syndicalisme étudiant et devient membre du Bureau national de l'Union des Grandes écoles (rattachée à l'UNEF).

En 1968, il est président de l'Association générale des étudiants de Lyon, puis, en 1969, il devient président de la Mutuelle nationale des étudiants de France. C'est en 1965 qu'il adhère au PSU. Il est membre du Bureau fédéral du Rhône du PSU en 1967-68. En juin 68, le PSU le présente aux élections législatives à Lyon. De 1970 à 1972, il est l'un des animateurs de la Gauche révolutionnaire, un courant qui lutte au sein du PSU en particulier contre l'orientation de plus en plus ouvertement social-démocrate de Michel Rocard.

De 1972 à 1974, en tant que responsable de la Gauche révolutionnaire (marxiste-léniniste), il contribue à ce que ses militants, issus du PSU, rejoignent en 1974 le Parti communiste marxiste-léniniste.

Il est membre du Comité central et du Bureau politique du PCML depuis 1975. Il est membre du Secrétariat depuis 1978.

En mars 1978, aux élections législatives, il est présenté comme candidat dans le XIX^e arrondissement.

Il travaille à l'EDF depuis 1969 et y milite activement sur le plan syndical. Il est membre du bureau de son syndicat. En 1977, il a conduit un voyage de syndicalistes de l'EDF en Chine.



POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

Nous comptons développer, un travail avec l'ensemble des forces démocratiques qui sont confrontées aux mêmes discriminations. Nous avons déjà pris des contacts en ce sens et sommes prêts à agir en commun avec toutes les forces démocratiques pour exiger l'annulation de la circulaire Bonnet et plus largement sur les problèmes de liberté d'expression politique.

NE VAS-TU PAS TE HEURTER A TOUTE UNE SÉRIE DE DIFFICULTÉS POUR POUVOIR MENER A TERME CETTE CAMPAGNE ?

Il est sûr que non seulement le gouvernement mais aussi les quatre grands partis cherchent par tous les moyens à conserver le monopole de l'expression, des débats politiques, aujourd'hui en France. Nous serons donc confrontés, à coup sûr, à de nombreuses difficultés qui viennent notamment des mesures prises par le ministre de l'Intérieur Bonnet pour empêcher la multiplication des candidatures aux présidentielles et donc la liberté d'expression. Cela fait partie de l'ensemble de l'attaque contre les libertés démocratiques et politiques aujourd'hui. Mais nous pensons qu'il y a quand même aujourd'hui, en particulier dans la presse, suffisamment de démocrates pour permettre un minimum d'expression dans le cadre de cette campagne.

La semaine prochaine, nous publierons une interview d'Huguette Bouchardeau, candidate du PSU aux élections présidentielles. Elle y donne le point de vue de son parti sur les discriminations électorales.